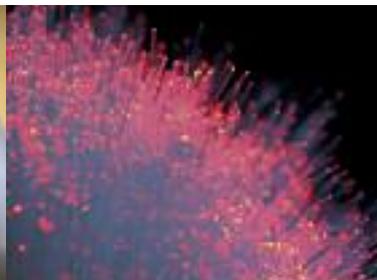
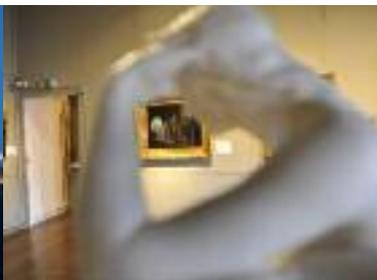


Rapport d'activités 2016

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération



2016 EN UN CLIN D'OEIL !

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE



La CAPM est très fière du succès rencontré par son équipement touristique et culturel phare, le Musée de la Grande Guerre. Fin 2016, soit cinq ans après l'ouverture du Musée, ce sont déjà près de 550 000 visiteurs qui s'y sont rendus pour effectuer un voyage historique.

En cette troisième année du Centenaire, riche en commémorations, les visiteurs sont venus nombreux du monde entier et de toutes les générations. Ils ont grandement profité de la diversité des parcours, activités et animations proposés. Car au Musée de la Grande Guerre, il y en a pour tous les goûts et tous les âges, et l'équipe du Musée est particulièrement attentive à ce que chacun trouve ce qui lui correspond.

SPORTISSIMEAUX 10 et 11 septembre

Cette manifestation, très prisée par les habitants du Pays de Meaux, a été une nouvelle fois l'occasion de prouver le dynamisme du tissu sportif communautaire, grâce à la présence d'associations sportives toujours plus nombreuses et à des démonstrations continues. SportissiMeaux est le 1^{er} forum associatif seine-et-marnais et demeure un concept unique en Île-de-France.

Et... le concept s'est élargi en 2016 ! Un espace Culturel à Meaux s'y est installé pour offrir aux familles la possibilité d'inscrire leurs enfants aux disciplines artistiques et culturelles.

SportissiMeaux édition 2016
Venez découvrir votre sport !

Animation saut à l'élastique d'une hauteur de 65 m !

10 et 11 septembre de 10h à 18h **Complexe sportif Tauziet**

BIBLIOBUS

Depuis 2005, le bibliobus intercommunal constitue un véritable réseau de lecture publique itinérant sur l'ensemble du territoire de la CAPM. Alliant convivialité et culture, il s'agrandit pour assurer un accueil encore plus agréable avec un jardin d'été et des arrêts tout public toujours plus nombreux. Ce service, qui vient compléter les offres de lecture déjà existantes sous forme associative ou municipale dans les communes de l'Agglomération, témoigne de la vitalité de la politique culturelle sur notre territoire et de la force de l'engagement de la CAPM dans ce domaine.



LES 10 ANS DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Cogérée avec le Président et le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Meaux, la Maison de la Justice et du Droit a fêté ses 10 ans d'existence. 10 ans d'accueil et de conseil des citoyens rencontrant des difficultés d'ordre juridique. 10 ans d'action professionnelle et de proximité pour la justice et la défense des droits de tous les administrés.

LA MULTIPLICATION DES PME SUR LE PAPM

Inauguré en 2015, le Parc d'Activités du Pays de Meaux est une locomotive pour l'emploi par l'implantation et le développement d'entreprises. Grâce à sa localisation géographique stratégique, à sa connexion aux grands axes routiers et autoroutiers et à son environnement, il a déjà séduit de grands noms : Immochan, Prologis, C&A, GEFEC ou encore GACHES Chimie, WIAME VRD et Kilic. Dans ce cadre architectural soigné, sécurisé et offrant des services de qualité, les nouvelles entreprises ne cessent de se multiplier et ont d'ores-et-déjà abouti à la création de 1500 emplois. Le territoire devient un poumon attractif, pratique,



Sommaire

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

- Le Pays de Meaux : 1 territoire,
1 organisation..... 8
- Un budget ambitieux et des
agents impliqués au service du
Pays de Meaux 18

UN AN D'ACTIONS ET DE RÉSULTATS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX

- Réaliser un pôle économique et
commercial majeur 22
- Favoriser au quotidien l'emploi pour
tous..... 28
- Limiter l'ampleur du changement
climatique..... 32
- Préserver l'environnement..... 38
- Promouvoir le Musée de la Grande
Guerre..... 40
- Développer un accès à la culture pour
tous..... 46
- Initier une politique sportive
ambitieuse..... 50
- Impulser une politique volontariste de
l'Habitat..... 54
- Œuvrer activement à la sécurité de
tous..... 60
- Optimiser l'offre de transports..... 66
- Assurer une collecte des déchets
efficace, responsable et durable..... 69
- Aller vers un territoire 100%
numérique..... 75
- Donner une place de choix à la Petite
Enfance..... 78

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- La CAPM intervient dans les
18 communes 82
- 108 délibérations pour 6 conseils 88
- La charte de la CAPM 100
- Les 18 communes de la CAPM..... 102



Édito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au cœur des échanges franciliens, la CAPM conjugue toutes les initiatives et les énergies de ses communes pour déployer un programme d'actions ambitieux et pragmatique.

Le rapport d'activités pour l'année 2016, que je suis heureux de vous présenter, vous donnera une vision aussi exhaustive que possible de cette action mise en œuvre au quotidien par la CAPM. En 2016, nous avons poursuivi les **grands projets structurants de l'agglomération, de la commercialisation du PAM au développement de l'offre touristique du Musée de la Grande Guerre.**

À la demande du préfet, la décision de **fusionner la CAPM et la Communauté de Communes des Monts de la Goële** a également été prise, portant le nombre de communes de la CAPM à 22 au 1^{er} janvier 2017. Nous évoquerons la mise en œuvre de cette fusion dans le rapport d'activités 2017. Ensemble, nous allons entreprendre un travail de fond pour continuer à écrire l'histoire du Pays de Meaux.

Dans un contexte financier extrêmement dégradé par les décisions gouvernementales, **le travail collectif des élus et des agents a permis de poursuivre le plan pluriannuel de précaution préservant l'avenir de la CAPM et des services publics.** Je les en remercie très chaleureusement.

Nous avons une ambition pour nos concitoyens : que le Pays de Meaux soit un territoire toujours plus pratique, dynamique, attractif et accueillant pour une qualité de vie toujours meilleure. Avec vous, nous misons sur le numérique, nous misons sur l'innovation, nous misons sur la valorisation du patrimoine.

Très bonne lecture à toutes et à tous,

Bien fidèlement à vous
Jean-François Copé

Jean-François COPÉ
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux

Le Pays de Meaux en 2016

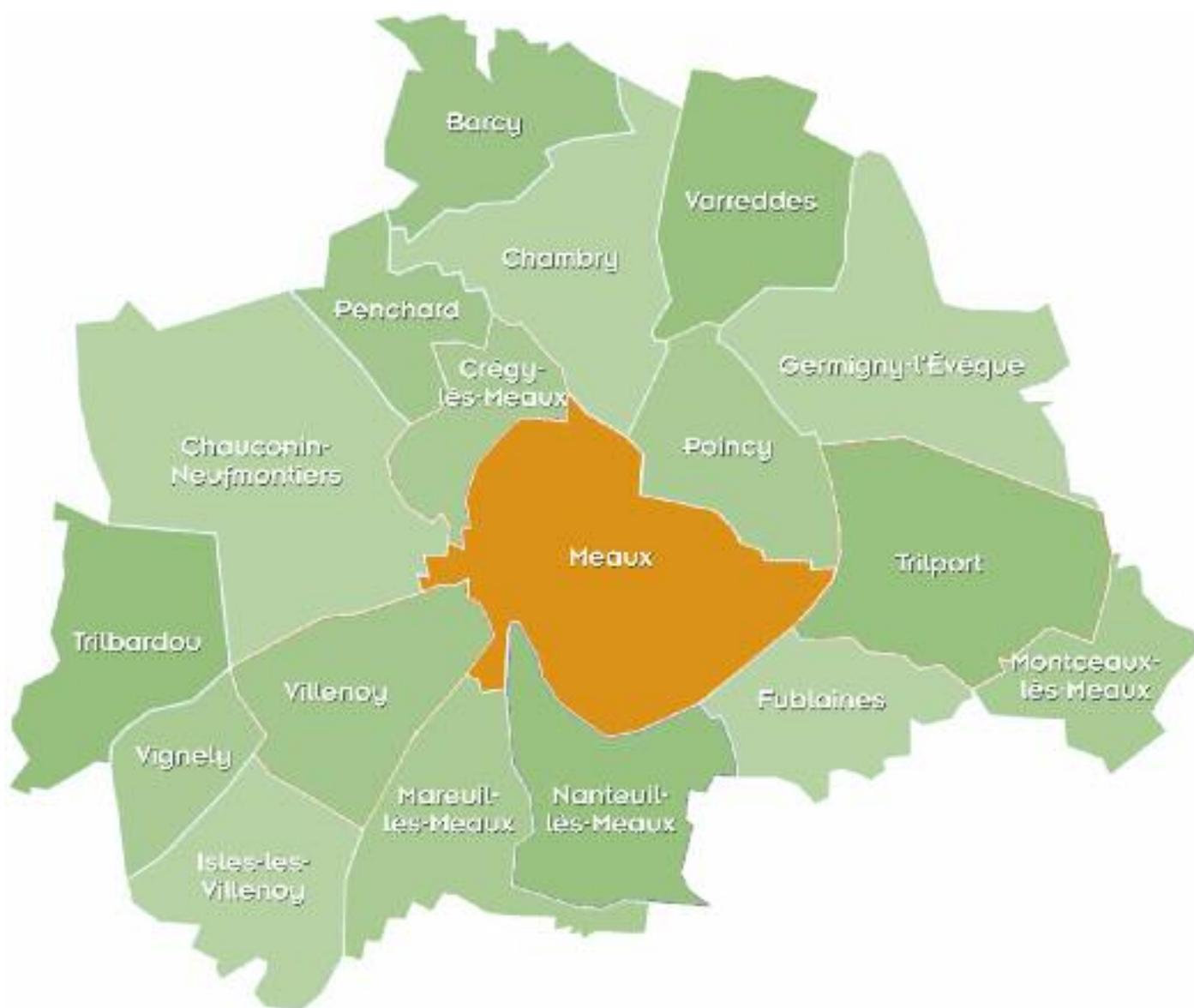
- **18** communes
- **14 000** hectares
- **91 485** habitants
- **34 000** foyers
- **5 642** entreprises au 31 décembre 2014
- **27 500** emplois

Le Pays de Meaux en 2017

- **22** communes
- **17 000** hectares
- **96 830** habitants



Les communes de Forfry, Gesvres-le-Chapitre, Monthyon et Saint-Souplets rejoignent la CAPM.



Présentation instituti moyens financiers et

Garantir le respect de la spécificité des communes membres
accru et une solidarité plus affirmée de notre territoire, telle



onnelle, humains

tout en permettant un dynamisme
est notre ambition.

Dotée de compétences élargies et d'institutions solides, la CAPM poursuit un même objectif depuis sa création : proposer aux habitants une meilleure qualité de vie dans le respect des spécificités de chaque commune.

Troisième année de mandat du nouveau Conseil communautaire, 2016 est marquée par la réalisation de nombreuses actions, tout autant ambitieuses que pragmatiques.



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

18 communes rassemblées au cœur de la Seine-et-Marne

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2003, la CAPM regroupe **18 communes** : Barcy, Chambry, Chauconin-Neufmontiers, Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilbardou, Trilport, Varreddes, Vignely et Villenoy.

Au cours des travaux de création de la CAPM, le souci constant était de permettre à chaque commune de participer, **en respectant totalement les équilibres** entre la commune-centre de Meaux, les 6 communes dites "moyennes" et les 11 communes dites "rurales". Plus de

dix ans après la naissance de la CAPM, c'est toujours cette même logique qui oriente ses travaux. La CAPM exerce ses compétences comme communauté de moyens **au service des habitants du Pays de Meaux dans le respect du principe d'autonomie des villes.**

Au cœur du département de Seine-et-Marne, à deux pas de Roissy et de Marne-la-Vallée et à proximité de Paris, la CAPM occupe une **position géographique stratégique** qui lui confère un fort potentiel économique, social et culturel. Alliant tout à la fois urbanité et ruralité, la CAPM est caractérisée par la diversité et la complémentarité de ses com-

► CHIFFRES CLÉS :

MEAUX

55 604 Meldois
1 500 hectares

NANTEUIL-LÈS- MEAUX

5 475 Nanteuillais
760 hectares

TRILPORT

4 898 Trilportais
1 100 hectares

CRÉGY-LÈS-MEAUX

4 533 Crégysois
360 hectares

VILLENROY

4 168 Villenoisiens
740 hectares

CHAUCONI NEUFMONTIERS

2 833 Coconiaciens
1 740 hectares

MAREUIL-LÈS- MEAUX

2 174 Mareuillois
717 hectares

VARREDDES

1 856 Varredoises
800 hectares

GERMIGNY- L'ÉVÊQUE

1 357 Germignois
1 176 hectares

Faire plus et mieux ensemble pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants, la préservation de l'environnement et la dynamisation du territoire.

C'est la devise de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM).

munes. Ce formidable atout peut s'illustrer en quelques chiffres : 18 communes, 14 000 hectares, 91 485 habitants, 34 000 foyers, 4 300 entreprises, 27 000 emplois.

Mieux connaître les travaux de la CAPM

Privilégiant la proximité avec ses habitants, la CAPM présente ses missions, ses atouts et ses activités sur son **site internet** ainsi que sur le **Mag du Pays de Meaux**. Ces supports sont un trait d'union entre les élus du Pays de Meaux et les acteurs présents sur le territoire (habitants, actifs, entreprises et autres partenaires).

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Développement économique d'intérêt communautaire
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville dans la communauté.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Création et gestion d'aires d'accueil de gens du voyage
- Développement des NTIC
- Développement de l'enseignement sportif, artistique et culturel
- Possibilité d'aménagement des friches
- Aménagement des rives de la Marne et autres cours d'eau
- Aménagement et gestion des terrains de grands passages
- Pôles d'échanges multimodaux
- Petite enfance
- Tourisme.

FUBLAINES

1 148 Fublinois
550 hectares

PENCHARD

1 070 Penchardais
430 hectares

CHAMBRY

933 Chambrysiens
980 hectares

ISLES-LÈS-VILLENAY

915 Insuvilets
700 hectares

POINCY

701 Pepitois
620 hectares

TRILBARDOU

643 Triboulois
795 hectares

MONTCEAUX-LÈS-MEAUX

607 Monticellois
472 hectares

VIGNELY

264 Vigneliens
360 hectares

BARCY

262 Barciens
700 hectares

Source : INSEE

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

L'ORGANISATION

Assurer un **développement efficace, harmonieux et durable** de son territoire, telle est la finalité de la CAPM.

Pour ce faire, un certain nombre de domaines ont été reconnus d'intérêt communautaire pour chaque compétence. La CAPM s'est alors engagée à les gérer. Sur la thématique fondamentale du développement économique, les zones d'activités ont par exemple été déclarées d'intérêt communautaire.

Trois instances de décision assurent, par leurs décisions, la gestion de ces domaines :

- **Le Conseil communautaire**, assemblée délibérante composée de 64 élus qui adopte les décisions de la CAPM ;

- **15 commissions thématiques**, en charge de la préparation des dossiers soumis au Conseil communautaire ;

- **Le bureau communautaire**, composé du Président et des Vice-Présidents et qui définit les grands axes de la politique intercommunale.

Afin de mettre en œuvre les décisions et orientations votées par les élus, la CAPM dispose d'une administration composée de 319 agents aux compétences pluridisciplinaires.



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX



Jean-François COPÉ

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, délégué au Développement Économique



Jean-François PARIGI

Vice-Président délégué aux
Finances et au Personnel
MEAUX



Anne DUMAINE

Vice-Présidente déléguée à
l'Habitat, au Logement et à
l'Aménagement urbanistique
PENCHARD



Régis SARAZIN

Vice-Président délégué
à la Sécurité et au
Développement durable
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Christian ALLARD

Vice-Président délégué
aux Sports et aux
Installations sportives
MEAUX



**64 délégués communautaires titulaires
+ 319 agents administratifs
= ce sont près de 400 personnes qui se
mobilisent au service des habitants du
Pays de Meaux !**



Jean-Michel MORER
Vice-Président délégué aux
Transports, à la Voirie et aux
Parcs de Stationnement
TRILPORT



Daniel BERTHELIN
Vice-Président délégué à
l'Emploi et à l'Insertion
POINCY



Olivier MORIN
Vice-Président délégué au
Tourisme et au Numérique
MEAUX



William LEPRINCE
Vice-Président délégué
aux Gens du voyage
MAREUIL-LÈS-MEAUX



Jacques DREVETON
Vice-Président délégué à
la Gestion des déchets
TRILBARDOU



Muriel HERICHER
Vice-Présidente déléguée à
la Culture, à l'Enseignement
culturel et au Patrimoine
MEAUX



Michel VENRIES
Vice-Président délégué
à la Petite enfance
VILLENOY



Jean PIAT
Vice-Président délégué à la
Communication, aux Manifestations
et à la Vie associative
VIGNELY



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Pierre-Edouard DHUICQUE
BARCY



Katia VACHER
(suppléante)
BARCY



Dominique DELAHAYE
CHAMBRY



André DELALANDE
CHAMBRY



Artur-Jorge BRAS
MEAUX



Michel BACHMANN
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS



Marie LEAL
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS



Gérard CHOMONT
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Francis BAUDIS
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Colette JACQUET
MEAUX



Joëlle BORDINAT
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Jacques NEDELLEC
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Patrick BRIET
FUBLAINES



Emmanuelle DELOZANNE
FUBLAINES



Marie-Cécile SCHMIDT
MEAUX



Aline MARIE MELLARE
GERMIGNY L'ÉVÊQUE



Alain BRIAND
GERMIGNY L'ÉVÊQUE



Emmanuel BOURGEOIS
ISLES-LÈS-VILLENY



Bruno RAVERDY
ISLES-LÈS-VILLENY



Béatrice ROULLAUD
MEAUX



Danielle RUBAL
MAREUIL-LÈS-MEAUX



Hamida REZEG
MEAUX



Evelyne VAISSIERE
MEAUX



Bernard LOCICIRO
MEAUX



Claude MILLION
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Jérôme TISSERAND
MEAUX



Emmanuelle VIELPEAU
MEAUX



Saly DIOP
MEAUX



Jean Jacques POIREL
POINCY



Simonne DEBEAUPUIS
TRILBARDOU



Corinne PONOT-ROGER
MEAUX



Alexandra MORIN
MEAUX



Fernando RODRIGUES
MEAUX



Gérard MORAUX
TRILPORT



Danielle BOURGUIGNON
TRILPORT



Alain BOURGEOIS
MEAUX



Didier ATTALI
MEAUX



Bastien MARGUERITE
MEAUX



Eric KRAEMER
TRILPORT



Jean-Pierre MENIL
VARREDES



Michel BELIN
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX



Claude CIELECKI
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX



Hélène CHOPART
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Isabelle CARTIER
VARREDES



Frédéric GROSJEAN
VIGNELY



Catherine AMADO
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Philippe BOTTIN
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Pascal TUFFIN
PENCHARD



Gilbert LAMOTTE
VILLENÖY



Mireille ENDRESS
VILLENÖY



Gérard RUNDSTADLER
VILLENÖY

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les 15 commissions thématiques sont le lieu où naissent et se développent les nouvelles actions de la CAPM.

Composées chacune de 10 à 35 délégués, les 15 commissions thématiques se réunissent régulièrement dans l'une des 18 mairies de la CAPM. Elles se tiennent sous la présidence d'un élu et en présence du Vice-Président en charge du domaine concerné.

Avec l'aide des services administratifs de la CAPM, les délégués **proposent, échangent, développent et évaluent les politiques** qui sont et qui seront mises en œuvre.

Les 15 commissions thématiques de la CAPM

- Développement économique, emploi et insertion ;
- Développement durable, Aménagements des berges et Circulations douces ;
- Gestion des déchets ;
- Transports, Voirie et Parcs de stationnement ;
- Gens du Voyage ;
- Équipements culturels, Culture et Enseignement Culturel et Artistique, Patrimoine ;
- Sports et Équipements sportifs ;
- Habitat, Logement et aménagement Urbanistique ;
- Relations extérieures, Manifestation et promotion du Pays de Meaux ;
- Économie numérique, Réflexion sur les nouvelles Compétences ;
- Finances et charges transférées ;
- Administration générale et personnel ;
- Prévention de la Délinquance / Sécurité ;
- Politique de la Ville ;
- Petite Enfance.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Organe exécutif de l'Agglomération, le bureau communautaire est composé du Président de la CAPM et des 12 Vice-Présidents qui ont chacun en charge une délégation.

Le bureau communautaire s'est réuni tous les 15 jours en 2016. En présence du DGS et du directeur de cabinet, il valide les projets présentés par les 15 commissions et permet

de **définir les grands axes de la politique intercommunale** et de juger de leur faisabilité, notamment en matière financière.



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

UN BUDGET MAÎTRISÉ ET AMBITIEUX, AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX

Pour l'année 2016, le budget principal total de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (fonctionnement et investissement) s'élevait à 59,3 millions d'euros.

Pour rappel, les **principaux services gérés** par la CAPM en 2016 sont : les Ordures Ménagères, la Communication, l'Action Économique, le PP2C, la Maison de la Justice et du Droit, le Musée de la Grande Guerre, le Bibliobus, les ZAE, le service Patrimoine Art et Histoire, la Petite Enfance, le Conservatoire et l'Harmonie, la Propreté urbaine, le RAM intercommunal, l'École des sports, le Cops, l'Urbanisme, les Transports.

Le budget principal primitif, c'est-à-dire prévisionnel, voté pour 2016 était de :

- **49,2 millions €** en fonctionnement
- **10,1 millions €** en investissement

Le compte administratif 2016, quant à lui, retrace les opérations de l'année écoulée et a donc été adopté durant le Conseil communautaire du 23 juin 2017. Le résultat est le suivant :

- Résultat de clôture en fonctionnement :
+ 5,8 millions €
- Solde d'exécution en investissement :
-2,0 millions €
- Soit un résultat net excédentaire :
+ 3,8 millions €

Dans un contexte financier dégradé par les baisses de dotations de l'Etat, nous avons lancé dès 2015 un plan pluriannuel de précaution. Depuis lors, la gestion très rigoureuse de l'argent public permet de faire des économies pérennes sur le fonctionnement. Les dépenses baissent pour la deuxième année consécutive pour dégager un excédent de fonctionnement et continuer d'investir dans tous les domaines et dans toutes les communes.

Les services de la CAPM s'autofinancent !

Quelques exemples :

	Dépenses	Recettes	Taux d'autofinancement
Harmonie Conservatoire	2 248 569 €	195 626 €	9%
Piscines	1 331 383 €	125 044 €	9%
Petite enfance	238 520 €	42 701 €	18%
Police intercommunale	422 365 €	115 357 €	27%
Musée de la Grande Guerre	2 231 078 €	653 410 €	29%

De tous les services de la CAPM, celui qui présente le meilleur taux d'autofinancement est le Musée de la Grande Guerre.

Les principaux postes de dépenses :

L'analyse des dépenses cumulées d'investissement et de fonctionnement met en évidence les principaux domaines d'intervention de la collectivité.

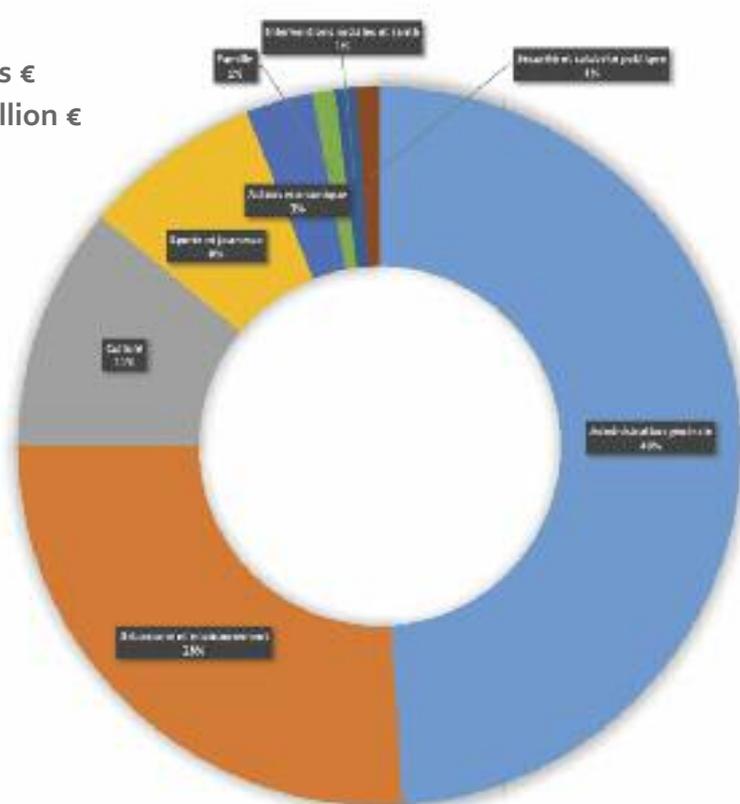
Répartition des dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement consolidées 2016 par fonction :

Les principales recettes de fonctionnement :

- Taxes foncières d'habitation : **18,1 millions €**
- Taxes pour utilisation des services publics et taxe d'enlèvement des O.M. : **12 millions €**
- Dotation globale de fonctionnement : **8,1 millions €** (-9% par rapport à 2015)

Les principales recettes d'investissement :

- Subventions d'investissement : **0,6 millions €**
- Dotations, fonds divers et réserves : **2,1 million €**
- Emprunt : **5 million €**



Un an d'actions et de au service du Pays de

Depuis plus de 10 ans, nous écrivons l'histoire de la CAPM au
blanche, nous avons construit ensemble, ces dernières
service de nos communes et de nos habitants.



résultats Meaux

quotidien. Partis d'une copie
années, une communauté au

Les élus de la CAPM poursuivent un triple objectif pour construire une communauté au service de tous. Il est fondamental de bâtir un territoire dynamique et durable, créateur d'emplois et de ressources.

Il est indispensable d'établir un territoire attractif et sûr, qui offre un accès à tous à la culture et au sport. Il est enfin essentiel de façonner un territoire pratique et de proximité, pour faciliter le quotidien de chacun.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

RÉALISER UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL MAJEUR

L'emploi et le développement économique de la CAPM sont au cœur des priorités de Jean-François Copé et de son équipe. Le Pays de Meaux offre aux entreprises et porteurs de projets un territoire attractif et dynamique. Avec des projets d'envergure tels que le Parc d'Activités du Pays de Meaux, Meaux et son agglomération s'inscrivent peu à peu comme un pôle économique majeur de l'Est Francilien.

Depuis sa création, la CAPM a l'ambition tout à la fois de renforcer le tissu économique local avec le développement et l'implantation d'entreprises et d'offrir de nouveaux emplois aux habitants. Pour ce faire, elle a notamment travaillé à la requalification des zones d'activités, au développement de nouveaux services, à l'animation du réseau des acteurs économiques locaux et à l'ouverture d'un nouveau parc d'activités.



PERSPECTIVES :

- Commercialisation de la Zone de l'Arpent Vidéron
- Acte de vente d'un terrain du PAPM aux sociétés Kilic et Robert Bardet Emballages
- Entrée en activité de GACHES Chimie Spécialités

CHIFFRE CLÉS :

- 6 059 établissements actifs
- 12 parcs et zones d'activités économiques, avec près de 10 000 emplois
- Création de 4 000 emplois à moyen-long terme sur le PAPM

Les résultats ne se font pas attendre alors que le territoire connaît des difficultés à cause de la crise :

- 6 059 établissements actifs au 31 décembre 2015 dans la CAPM, dont 85% se trouvent dans les communes de Meaux, Mareuil-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Trilport et Villenoy.
- 18% des établissements présents dans une zone d'activités de la CAPM.
- 1 335 emplois générés sur le PAPM.
- 202 implantations nettes d'entreprises entre 2015 et 2016. Rappelons que depuis 2014, la CAPM a enregistré chaque année un solde positif en termes d'implantations supérieur à celui de l'année passée.

La CAPM fait preuve d'un véritable dynamisme économique. Elle a d'ailleurs lancé une démarche attractivité à l'été 2015 pour fédérer un grand nombre d'acteurs majeurs du territoire, publics et privés, et construire une stratégie partagée visant à développer l'attractivité du Pays de Meaux.

LE PAPM, UNE LOCOMOTIVE POUR L'EMPLOI

Les objectifs du Parc d'Activités du Pays de Meaux (PAPM) sont clairs et très pragmatiques dans un contexte économique difficile :

- L'implantation de nouvelles entreprises dans un cadre architectural soigné et sécurisé avec une offre de services de qualité.
- La création de 4 000 emplois à moyen et long terme afin de favoriser l'attractivité du territoire : la création d'emplois apporte de nouveaux habitants, de nouvelles compétences, de nouveaux chalands pour nos pôles commerciaux. C'est un cercle vertueux au profit de Meaux et de son Agglomération.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

LES PREMIÈRES ENTREPRISES S'INSTALLENT

• ILOTS 1 ET 2 : LES SAISONS DE MEAUX

Le centre commercial « Les Saisons de Meaux » a ouvert ses portes le 20 octobre 2015. Plus de 4 millions de visiteurs ont découvert l'équipement sa première année. Il faut rappeler que le choix des élus de la CAPM a été de doter le territoire d'un centre commercial d'envergure régionale pour deux raisons majeures : enrayer l'évasion commerciale vers Claye-Souilly et Val d'Europe et répondre à une forte croissance de la zone de chalandise actuelle et à venir puisque le Pays de Meaux devrait franchir le seuil des 100 000 habitants. Il s'avérait donc nécessaire de se doter d'un équipement commercial structurant pouvant répondre aux attentes des habitants et consommateurs. En 2016, s'en est suivi l'ouverture de Leroy Merlin.

• ILOT 3 : IMA

L'Institut des Métiers et de l'Artisanat (IMA) a effectué sa première rentrée au mois de septembre 2015. Il accueille actuellement 950 élèves et à terme 1 700 élèves dans des bâtiments à l'architecture innovante et durable (normes HQE). **Ce nouveau centre de**

formation et de recherche ouvre ses portes à des stagiaires et apprentis en formation continue et initiale, dans des domaines tels que les services, l'alimentation, la mécanique et les énergies renouvelables. Cet équipement structurant répond aux enjeux actuels de soutenir et favoriser l'apprentissage et la formation professionnelle afin de réduire le chômage et de répondre aux besoins des entreprises.

Les anciens locaux de l'IMA, Avenue des Sablons Bouillants, sont en cours de recommercialisation.

• ILOT 5 : PME

La société GACHES Chimie Spécialités a acheté un terrain de l'îlot 5 de 22 000 m². Distributeur de produits chimiques et de matériaux composites depuis 1948, la société GACHES Chimie cherchait à s'implanter à l'Est de Paris pour répondre aux besoins de ses actuels clients aéronautiques. La CAPM lui est apparu comme un territoire d'implantation de premier choix, à proximité immédiate de la plateforme aéroportuaire de Roissy Charles de Gaulle. La société s'est implantée sur 4 800m² de bâti mais avec une configuration permettant de s'étendre dans le futur jusqu'à environ 6 500 m². Les locaux

ont été mis en service en novembre 2016. L'arrivée de GACHES Chimie sur le PAPM est l'illustration la plus significative de la démarche réseau, entreprise dans la filière aéronautique par la CAPM qui tisse des liens avec des partenaires stratégiques pour promouvoir le territoire. Vitrine de l'attractivité du territoire dans la filière aéronautique, GACHES Chimie est également un nouveau réservoir d'emplois : la société compte aujourd'hui 20 salariés. D'ici 5 à 10 ans, le groupe GACHES prévoit, pour le site de Villenoy, un recrutement de 10 collaborateurs supplémentaires et l'installation de nouveaux services industriels.

La société WIAME VRD a également acheté un terrain de l'îlot 5 de 11 346 m².

Spécialistes en travaux routiers, aménagements urbains, et en assainissement/réseaux divers, les équipes de WIAME VRD interviennent aujourd'hui sur l'ensemble du territoire national. Actuellement basée à Sept Sorts, l'entreprise emploie plus de 300 collaborateurs. La société souhaite développer une nouvelle activité et a, pour cela, présenté un projet d'implantation de centrale à béton. Celle-ci visera notamment à approvisionner les pôles économiques de Roissy CDG et du Val D'Europe. Cette activité générera entre 5 et 8 emplois directs et une

quinzaine d'emplois indirects. Le démarrage des travaux est prévu pour le 1^{er} semestre 2018.

Le groupe Kilic projette d'acquérir 1 ha de terrain sur l'îlot 5 afin de répondre au manque à venir de studios d'enregistrement d'émission de télévision à l'Est francilien.

Une promesse de vente a été signée et un permis de construire déposé ; l'acte authentique devrait être signé début 2017. Actuellement basé à Clichy-sous-Bois, le groupe Kilic dispose d'une surface immobilière de plus de 27 000 m² de bureaux et est notamment bailleur pour de nombreux interlocuteurs publics. Kilic s'installerait sur un terrain divisé en 2 parties de 5 000 m². Sur la première, serait réalisé un studio d'enregistrement de 2 000 m² et 120 places de parking ; sur la seconde, serait réalisé un bâtiment de 2 000 m² dont 300 m² de bureaux et 1 700 m² d'entrepôts. L'objectif est d'y transférer le siège social de l'entreprise (20 emplois administratifs sur site et 63 emplois de chantier).



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

• ILOTS 6 ET 7 : PME / PMI / ARTISANAT

Dans la continuité logique de commercialisation, la CAPM a annoncé la première vente de terrain au profit d'une PME sur ces parcelles, en octobre 2015.

Une promesse de vente a été signée avec la société Robert Bardet Emballages, qui réalise et produit des sacs publicitaires papiers et plastiques. Le permis de construire a été déposé et l'acte authentique devrait être signé en début d'année 2017.

► Les perspectives en termes d'emploi

L'objectif de la CAPM est de devenir un **pôle économique majeur de l'Est francilien** permettant aux habitants du Pays de Meaux de vivre et de travailler sur place grâce à de nouvelles activités économiques.

Les entreprises réalisant les travaux des équipements en 2015 se sont engagées auprès de la CAPM à générer de **nombreuses heures d'insertion sociale** en favorisant l'embauche d'un public alors éloigné de l'emploi. **Au total, 142 contrats de travail ont été signés sur les 4 sites du PAPM.**

- Les Saisons de Meaux : 74 embauches
- IMA du Pays de Meaux : 55 embauches
- Plateforme C&A : 6 embauches
- Magasin Leroy Merlin : 7 embauches

À moyen-long terme, sur l'ensemble du PAPM, 4 000 emplois seront créés.



LES IMPLANTATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES AUTRES ZONES D'ACTIVITÉS

► À Nanteuil-lès-Meaux

La coque laissée vacante par l'enseigne La Halle, à la suite des difficultés du groupe VIVARTE, a été reprise pour partie par l'enseigne ZOLPAN. Les locaux ex-FAP libres depuis plusieurs années accueillent désormais un magasin de vélo BOUTICYCLE.

► Dans la Zone industrielle de Meaux

La vente par la CAPM d'une parcelle de 2 500 m² à la société Mondial Pare-Brise, rue Ampère, en 2015, a permis à celle-ci d'inaugurer son nouvel atelier en juin 2016.

► Dans la Zone commerciale Est RN3

En remplacement de Kiabi parti aux Saisons de Meaux, les enseignes Zeeman et Action ont ouvert leurs portes en début d'année 2016. Quant à l'ex-But, sa démolition a permis à l'enseigne LIDL d'y implanter un magasin nouveau concept de 1 200 m², résultant de la fusion de ses deux anciens sites meldois.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

FAVORISER AU QUOTIDIEN L'EMPLOI POUR TOUS

Déterminés à favoriser l'emploi pour tous et à lutter contre le chômage en dépit d'un contexte économique national et international extrêmement difficile, les élus de la CAPM positionnent au cœur de leur action une politique de l'emploi équilibrée et réaliste qui perçoit dans toute activité nouvelle la possibilité de créer des embauches.

LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) DU PAYS DE MEAUX / PROGRAMME POUR LA DEUXIÈME CHANCE : UN BILAN PROMETTEUR

Mis en place par la CAPM et ses partenaires dès 2004, le PLIE du Pays de Meaux vise à favoriser l'insertion et le retour à l'emploi des personnes en difficulté. Ce programme novateur cible prioritairement les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD), les jeunes 26/30 ans avec ou sans qualification, les bénéficiaires du RSA ainsi que les personnes ayant une reconnaissance travailleurs handicapés.

Dans une logique de responsabilisation et de valorisation de l'individu, le PP2C accompagne personnellement les chercheurs

d'emploi et leur propose des actions spécifiques et innovantes.

- **L'accompagnement** : Depuis le début du protocole 2014-2020, 839 accompagnements ont été réalisés (dont 232 en 2016), soit 97.5% par rapport à l'objectif fixé dans le protocole de reconduction du PLIE du Pays de Meaux. Au total, 633 contrats de travail ont été signés (dont 195 en 2016) et 147 personnes ont quitté le dispositif en sorties positives (dont 51 en 2016), soit 63%.

- **Les actions phares du PP2C** : le bilan d'orientation définissant ou confirmant le projet professionnel ; les actions de techniques de recherche d'emploi et d'apprentissage des savoir-être ; les préparations à l'entretien d'embauche.

PERSPECTIVES :

- Multiplication des événements pour l'emploi
- Poursuite du développement du Pacte Nord-Est 77

CHIFFRE CLÉS :

- -6,8 % de jeunes demandeurs d'emploi sur la CAPM ; +4,8% au niveau national
- 1246 emplois pourvus par la Maison de l'Emploi
- 232 personnes ont bénéficié d'un accompagnement PP2C depuis le début du protocole (dont 53 personnes en 2016)
- 155 recrutements par le biais des clauses sociales d'insertion
- 1 335 emplois générés par le PAPM

• **L'insertion par l'activité économique** : les clauses sociales d'insertion génèrent de nouveaux emplois dont l'accès est facilité par un agent du PLIE du Pays de Meaux. 155 personnes ont été recrutées dont 16 participants du PLIE du Pays de Meaux en 2016. À l'échelle de la CAPM, 16 opérations de travaux ont permis de générer 32 000 heures d'insertion.

• **La formation** : la chargée des relations entreprises du PLIE du Pays de Meaux favorise la rencontre entre les entreprises (Brezillon, Ballestrero, STB, Bouygues construction, Lidl, Leclerc...) et les chercheurs d'emploi, et assure le suivi dans l'emploi des participants du PLIE du Pays de Meaux.

• **L'emploi** : un agent du PP2C favorise la rencontre entre les entreprises et les chercheurs d'emploi, et assure le suivi dans l'emploi des participants du PP2C.

• **Le partenariat** : mis en place avec les services de la Ville de Meaux et de la CAPM, les associations et les établissements scolaires, notamment en accueillant des participants du PLIE du Pays de Meaux lors d'immersion en entreprise et en mettant en place des Contrats Unique d'Insertion (CUI). En 2016, 27 participants du PLIE du Pays de Meaux ont ainsi été recrutés.

LES ACTIONS GÉNÉRALES POUR L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi a réalisé des actions très diverses, **de l'accompagnement des salariés** (132 personnes reçues en entretien individuel) **à l'accompagnement de TPE/PME** (166 entreprises bénéficiaires) en passant par les **offres mises en ligne** (152 offres diffusées de bas niveau de qualification).

► Focus sur les événements pour l'emploi

• **25 événements ont été organisés** par le biais de la Maison de l'Emploi et de la Formation Nord Est 77 (découverte des métiers, opérations de recrutement en nombre, forums, réunion d'informations...) et ont attiré près de 5 237 personnes. 170 emplois ont été pourvus dont 29 jeunes suivis par la Mission locale.

Quelques exemples

Table à Pizza :

- Postes à pourvoir : 25
- Personnes présentes : 250
- Personnes recrutées : 19

Auchan (alternance) :

- Postes à pourvoir : 4
- Personnes présentes : 26
- Personnes recrutées : 4

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

Burger King :

- Postes à pourvoir : 90
- Personnes présentes : 400
- Personnes recrutées : 83

Geig Aéro :

- Postes à pourvoir : 30
- Personnes présentes : 15
- Personnes recrutées : 2

Magic Rambo :

- Postes à pourvoir :
- Entrées/sorties permanentes
- Personnes présentes : 45
 - Personnes recrutées : 12

Compass :

- Postes à pourvoir : 30
- Personnes présentes : 30
- Personnes recrutées : 2

Bus de l'emploi :

- Postes à pourvoir :
- Entrées/sorties permanentes
- Personnes présentes : 91
 - Personnes recrutées : 6

Triangle interim :

- Postes à pourvoir : 120
- Personnes présentes : 19
- Personnes recrutées : 13

Crit Inérim :

- Personnes présentes : 15
- Personnes recrutées : 3

Transdev Marne et Morin :

- Postes à pourvoir : 12
- Personnes présentes : 40
- Personnes recrutées : 19

• **Le Forum des Jobs d'été (12 mars 2016)**

Organisé en partenariat avec le Plan local d'insertion, près de 1000 jeunes ont été accueillis, plus de 300 postes ont été proposés, 270 entretiens d'embauche ont été effectués et 1 253 CV ont été déposés. En 2017, il sera couplé avec le Salon de la Jeunesse.

► **Favoriser les implantations locales : les emplois générés sur le territoire**

• **Le dispositif des clauses d'insertion sur le PAPM :**

Grâce à la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics, 16 opérations de travaux sur le territoire (piscine Frot, logements à Nanteuil-lès-Meaux, salle des fêtes de Meaux...) ont générées 32 000 heures d'insertion. 18 bénéficiaires du PLIE ont été recrutés (15 pour des missions d'intérim et 3 en CDD), 14 en tant que manœuvre, 3 en tant qu'agent d'entretien et 1 en tant que secrétaire.

• **Accueil de 950 et bientôt 1700 apprentis à l'Institut des Métiers et de l'Artisanat.**

• **Le Pacte Nord-Est 77 : renforcer l'attractivité du territoire**

Depuis le 15 Novembre 2015, la CAPM s'est engagée pour 3 ans avec 5 autres intercommunalités dans une démarche partenariale afin d'expérimenter et de développer de



nouvelles réponses aux besoins des entreprises et des habitants. Initiée et cofinancée par le Conseil régional Île-de-France, le Pacte Nord-Est 77 associe l'ensemble des partenaires de l'emploi, de la formation et du développement économique, le Département, l'Etat et les chambres consulaires, autour d'un plan commun d'actions, porté et animé par la Maison de l'Emploi et de la Formation Nord Est 77.

À partir d'un diagnostic de notre territoire, les partenaires ont décidé de favoriser l'émergence et le développement de 3 filières : l'industrie, les services à la personne et le tourisme. L'ambition est de renforcer l'attractivité du territoire en mettant en avant son patrimoine historique, ses produits locaux et toutes ses potentialités économiques.

Les premiers résultats de cette collaboration sont déjà nombreux. Un groupe de réflexion composé de professionnels et d'élus a été créé autour de la thématique « Les impacts de la loi NOTRe sur le développement économique ». Une plateforme Mobilité, proposée par l'association WIMOOV, a été créée pour faciliter l'accès à l'emploi en levant les freins à la mobilité. Un guide du développement économique numérisé a été mis en œuvre pour permettre de renseigner toute personne ayant une problé-

matique liée à une activité économique quel que soit son stade (création/reprise, développement, difficulté, transmission). Une équipe projet sur l'attractivité a été mise en place. Un réseau d'acteurs pour la filière tourisme se développe et recense l'offre touristique. La plateforme des services à la personne 77 se déploie. Une formation diplômante CAP Avionique a été lancée en lien avec le GRETA MTI 77. La participation à la semaine de l'industrie a été très active.

DES ACTIONS PLUS SPÉCIFIQUES FINANCÉES PAR LA CAPM

• Le "Défi 40 jeunes"

Plus de 600 jeunes de la Mission Locale ont bénéficié du dispositif « Défi 40 jeunes » (50 jeunes par an en moyenne, 49 pour l'édition 2015-2016). On compte entre 70 et 75% de sorties positives.

• Le "Défi 50 seniors"

Mettre en place un accompagnement de 6 mois renouvelable une fois, de type coaching, pour 50 personnes, avec un référent unique pour chaque demandeur et a minima un entretien contact toutes les 2 semaines, c'est l'objectif du « Défi 50 seniors ». 70% de sorties positives en 2016 ont été réalisées sur un groupe de 40 personnes.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

LIMITER L'AMPLEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Profondément attachée aux principes du développement durable et ayant bâti une stratégie énergétique concertée et efficace, la CAPM s'est vu reconnaître le titre de « Territoire à énergie positive en devenir » en février 2015.



PERSPECTIVES :

- Travailler le nouveau volet air du plan climat
- Modernisation du réseau chaleur
- Projet de création d'un parc solaire
- Nouvelle compétence obligatoire de la CAPM : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Développement des bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides

CHIFFRE CLÉS :

- 15 500 équivalent-logements raccordés aux réseaux chaleur de Meaux
- 1 unité de méthanisation à Chauconin-Neufmontiers
- 25 permanences à l'Espace Info-Energie
- 4000 visiteurs au Salon de l'habitat
- 2,8 millions € d'aides publiques mobilisées pour le PIG

La stratégie énergétique de la CAPM, développée notamment à travers son Plan Climat Energie Territorial (PCET), a été retenue au titre des « **Territoires à énergie positive en devenir** » le 9 février 2015.

La CAPM s'engage ainsi dans la démarche de labellisation « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte ». Les collectivités labellisées se verront attribuer une aide financière de 500 000 € à 2 millions € afin de financer rapidement des projets contribuant à la transition énergétique pour la croissance verte, dans tous les domaines.

En vue de l'obtention de ce label, le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et l'ADEME s'engagent à apporter un soutien technique, méthodologique, de réseau voire financier pour élaborer et mettre en œuvre le programme d'actions.

Pour mémoire, le PCET, adopté en mai 2014 par la CAPM, s'articule autour de 2 enjeux complémentaires : **atténuer les effets du changement climatique et s'adapter aux effets du changement climatique**.

36 actions sont proposées pour les 5 ans à venir dans 7 domaines : le patrimoine de la collectivité, les transports, le logement, l'urbanisme, les énergies renouvelables, l'économie locale et la communication.

LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE PUBLIC

Afin de répondre à cet enjeu, la Direction Générale des Services a mis en place une **cellule fluide** (Direction de l'Urbanisme et du Développement Durable, DGST / patrimoine bâti, contrôle de gestion). Se réunissant régulièrement, elle travaille sur 3 axes : l'organisation du suivi des consommations, l'étude de raccordement d'équipements publics au chauffage urbain, l'étude du développement du réseau chaleur avec Coriance.

À titre d'exemple, le complexe sportif Tauziet a été raccordé à la géothermie depuis janvier 2015. La reconstruction de la **piscine Frot** en 2016-2017 aura également un impact positif sur les consommations énergétiques, eau comprise. Des travaux ont aussi été réalisés en 2016 sur **la Maison de l'Economie et de l'Emploi** permettant l'amélioration du confort des usagers et des économies d'énergie.

En 2015, le passage de **deux à une collecte des ordures ménagères** par semaine sur les communes de Trilbardou, Vignely, Isles-lès-Villenoy, Fublaines et Montceaux a permis de réduire la consommation de carburant de

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

20 000 €. Depuis début 2016, les communes de Barcy, Chambry, Germigny, Penchard et Poincy sont elles aussi collectées une fois par semaine. Cela a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les coûts de consommation du carburant en rationalisant les déplacements (-6% par rapport à 2015).

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

► Par l'extension et la modernisation du réseau chaleur

L'extension et la modernisation du réseau chaleur permet la poursuite du développement des énergies renouvelables sur le territoire et l'accès pour un maximum d'usagers à une chaleur à prix réduit (chauffage ou eau chaude sanitaire).

Le Syndicat Mixte pour la Géothermie à Meaux (SMGM) a prévu un développement important du réseau et notamment le raccordement d'un ensemble de bâtiments publics et privés. **En 2016, environ 275 équivalent-logements** ont été raccordés.

Au total, il y a 15 500 équivalent-logements raccordés sur les trois réseaux de chaleur de Meaux. 8% sont des bâtiments municipaux

et 8% concernent l'hôpital de Meaux et ses annexes. Pour 2017, il est prévu de raccorder 200 logements supplémentaires ainsi que la nouvelle Piscine Frot pour un total de 215 équivalent-logements.

Concernant les travaux de modernisation ou renouvellement, plusieurs puits géothermiques ont été partiellement rechemisés. Des travaux de modernisation de la turbine de Beauval ont été engagés. En 2017, des tronçons de réseaux seront remplacés.

► Par l'implantation d'une unité de méthanisation

L'unité de méthanisation de la SAS BIOGAZ MEAUX à Chauconin-Neufmontiers est opérationnelle depuis juin 2016. Le processus de méthanisation permet l'alimentation de l'unité de production de gaz par des produits issus de l'agriculture. Le gaz produit représenterait l'énergie utilisée en chauffage et eau chaude pour environ 1 550 logements. C'est un **véritable atout pour le territoire**, tout à la fois pour l'agriculture locale et pour la diversification des sources d'énergie.

Plusieurs visites ont été organisées pour les élus fin 2016. En partenariat avec la CAPM, la région et le SDESM, l'ARENE île-de-

France a animé en novembre 2016 un séminaire sur la méthanisation permettant aux participants de découvrir la nouvelle unité de méthanisation et la station GNV (Gaz naturel pour véhicules) qui alimente les bus du territoire.

► Par la création d'un parc solaire

La CAPM met tout en œuvre pour que le projet de création d'un parc solaire aboutisse. Une telle installation permettrait de transformer la lumière du soleil en électricité, à très grande échelle. Ce serait le plus grand parc solaire francilien. Bien que l'investisseur Langa Solar, qui présente un projet de qualité, n'ait pas encore été retenu lors des appels d'offres nationaux à cause de la concurrence des projets dans le Sud, le permis de construire accordé est valable jusqu'en juin 2017 et pourra être prorogé tous les ans jusqu'à la mise en œuvre du projet. Le projet est présenté au nouvel appel d'offres en février 2017.



L'AIDE AUX HABITANTS DANS LA MAÎTRISE DE LEUR CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

► L'Espace Info-Energie

- 25 permanences ont été organisées pour répondre aux questions concernant la thématique Habitat. 20 rendez-vous individualisés ont été pris. L'Espace



est également accessible par mail et téléphone. **Le nombre de contacts téléphoniques a augmenté en 2016.**

- Les animations du territoire, liées aux enjeux énergétiques, ont été nombreuses : 4000 visiteurs ont participé au **Salon de l'habitat** du 6 au 8 octobre organisé le week-end de la Fête nationale de l'énergie ; un **stand de l'Énergie** a été installé à l'occasion des 10 ans du Parc du Pâtis en septembre 2016 ; un **livret répertoriant toutes les animations gratuites** sur enjeux du développement durable proposées aux écoles a été publié. En 2017, il est prévu de proposer à nouveau des **balades thermiques** et une nouvelle animation « accompagnement de rénovation énergétique d'une zone pavillonnaire ».

► Les aides financières pour les travaux

Les dispositifs incitatifs pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat se sont poursuivis à travers le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Energie Habitat ». **En termes de nombre de dossiers subventionnés, le Pays de Meaux sera proche de ses objectifs initiaux à la fin du dispositif : sur la période 2012-2016, 381 dossiers ont fait l'objet d'une notification de subventions sur 474 dossiers objectifés lors des études préliminaires à l'horizon 2017 (objectif rempli à 80%).**

Les retombées économiques sont majeures avec **5,1 millions € de travaux engagés**, sachant que les entreprises locales assurent 61% des chantiers, pour un total de 2,8 millions de subventions mobilisées, tous financeurs confondus.

LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La principale vulnérabilité du territoire est le risque d'inondation. La gestion des risques d'inondation, à travers la définition de Territoires à Risque important d'Inondation (TRI), est une compétence de l'Etat, relayée localement dans les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). 5 communes de la CAPM sont inscrites en TRI. Parallèlement, les collectivités peuvent bénéficier de cofinancements de

l'Etat en intégrant des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) qui ont pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation afin de limiter l'impact des inondations sur la santé humaine, les activités économiques, le patrimoine et l'environnement. Le PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes a été labellisé pour une durée de 6 ans (2013-2019) par la Commission Mixte Inondation (CMI).

Sur proposition de la commission en charge du développement durable, **le bureau communautaire a acté en avril 2016 que la CAPM puisse, avec la Ville de Meaux, saisir l'opportunité de rejoindre ce PAPI** pour prétendre à divers cofinancements d'actions améliorant la gestion de la crue et la connaissance du risque inondation et réduisant la vulnérabilité des personnes et des biens. Le Conseil communautaire a ensuite approuvé ce PAPI.

La CAPM propose les actions suivantes :

- Sensibilisation du grand public à la culture du fleuve ;
- Communication vers les syndicats, les bailleurs sociaux, les gestionnaires de parcs immobiliers ;
- Mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et réalisation d'un plan intercommunal de sauvegarde ;
- Mise en place d'un plan de continuité d'activité des services ;

- Préservation, restauration et gestion des champs d'expansion de crue et des zones humides.

Ce programme a été présenté à la Commission Mixte Inondation (CMI) en décembre 2016 qui a **confirmé sa labellisation et son financement**.

Enfin, au 1^{er} janvier 2018, la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) », portant sur l'aménagement des cours d'eau, des bassins versants, la prévention des inondations, la gestion et l'aménagement des zones humides, devient obligatoire pour les intercommunalités à fiscalité propre. Dans cette perspective, les actions engagées à travers les PAPI en matière de diagnostic de territoire sont autant d'atouts pour appréhender les enjeux de cette nouvelle compétence.

LA PROMOTION DES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE

► Les transports routiers

En 2015, la CAPM a lancé une étude sur la gare routière et son environnement (sous financement STIF). L'objectif est d'améliorer la qualité de services des usagers, fluidifier et

sécuriser tous les modes de déplacements et favoriser l'intermodalité. Dans le cadre du réaménagement de la gare SNCF et de sa mise en accessibilité (2018-2019), des abris vélos sécurisés seront installés à Meaux. Par ailleurs, les travaux de la première phase du pôle gare de Trilport se sont poursuivis en 2016 et s'achèveront en 2017.

► Les itinéraires piétons et cyclables

Le développement des itinéraires cyclables se poursuivra quand l'obtention de subventions régionales ou départementales sera à nouveau possible dans un cadre contractuel (2018).

► Le développement des bornes de recharge

Le développement des bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides est aussi important pour le territoire. Quelques communes de la CAPM ont conventionné en 2016 avec le SDESM qui propose l'installation de bornes libres d'accès et disponibles sur le domaine public. Aujourd'hui Mareuil, Montceaux, Chauconin, Isles-lès-Villenoy et Monthyon sont dotés de ces bornes dont le fonctionnement est délégué au SDESM. Les communes intéressées pourront se positionner dès 2017 sur le second programme d'installation (consultation 2017, installation 2018).

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Afin de favoriser tout à la fois les modes de déplacement « doux », la qualité des activités de promenade et de randonnée des habitants du Pays de Meaux et l'attractivité touristique du territoire, la CAPM poursuit l'aménagement du patrimoine naturel du territoire.



PERSPECTIVES :

- Travaux d'aménagement de l'Espace Naturel Sensible des Olivettes
- Nouvelles animations « nature »
- Zéro phyto dans l'ensemble des espaces publiction des phytosanitaires

CHIFFRE CLÉS :

- Une centaine de personnes présentes aux Sorties Nature

LA PROGRESSION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Dans le cadre de l'élaboration de la trame verte et bleue d'agglomération, la CAPM réalise **des voies vertes permettant de relier les 18 communes**, les principaux espaces verts de l'agglomération, les équipements d'intérêt communautaire. Ce projet vise également une **mise en valeur de la Marne et du canal de l'Ourcq**.

En 2016, une **nouvelle voie verte** a été créée à Meaux le long de la Marne, quai Victor Hugo hors financements de la CAPM. Le développement de la trame verte d'agglomération sera à étudier dans le cadre des nouvelles contractualisations avec le Département (CID) et la Région.

LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL DU TERRITOIRE

L'Espace Naturel Sensible des Olivettes, géré par le Département, est partiellement ouvert en 2016. Cette ancienne sablière, située dans une boucle de la Marne sur les communes de Trilbardou et Charmentray, constitue un plan d'eau de plus de 100 hectares. Elle abrite une avifaune remarquable en période de nidification et d'hivernage. Des travaux d'aménagement permettront bientôt au grand public de découvrir le

patrimoine naturel et paysager du site. Les palissades d'observation seront remplacées par des observatoires ornithologiques. Dans ce cadre, des animations sont proposées par l'AVEN du Grand Voyeux et le CORIF (Centre Ornithologique Ile-de-France).

La CAPM mène des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, notamment des zones humides. En 2015, la CAPM, en partenariat avec l'AVEN du Grand Voyeux, a organisé des **Sorties Nature**, qui ont attiré une centaine de personnes. Pour la deuxième année de leur organisation, les **Sorties Nature** ont attiré 83 personnes en 2016. Une dizaine d'autres animations « nature » seront proposées en 2017.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit la mise en place de l'objectif **zéro phyto** dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries. Dans ce cadre, les élus de la CAPM ont échangé en début d'année sur les bonnes pratiques et notamment sur la démarche « zéro phyto » à Chauconin-Neufmontiers. La commune a reçu le Trophée ZÉRO PHYT'Eau et le Trophée Terres Saines.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

PROMOUVOIR LE MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

La CAPM est très fière du succès rencontré par son équipement touristique et culturel phare, le Musée de la Grande Guerre. Accessible au plus grand nombre, le Musée propose une programmation toujours plus riche et diversifiée.



PERSPECTIVES :

- Exposition temporaire « De terre et d'acier : l'archéologie de la Grande Guerre »
- Cibler les familles franciliennes
- 2^{ème} édition du Salon de la BD

CHIFFRE CLÉS :

- Plus de 550 000 visiteurs depuis son ouverture
- 89 000 visiteurs en 2016
- 330 participants aux ateliers jeune public
- 96 événements sur 2016 ayant rassemblé 5 560 personnes
- 100 personnes ayant participé à la première opération de mécénat participatif

LE CENTENAIRE, UN ÉVÉNEMENT MAJEUR

L'année 2014 a lancé quatre années de riche commémoration pour le Centenaire de la Grande Guerre. De nombreux parcours et activités ont été spécifiquement proposés au Musée de la Grande Guerre, cœur de la célébration du Centenaire, et aux alentours. L'année 2016 a été un beau succès de fréquentation avec 3 000 visiteurs de plus qu'en 2015 alors que le contexte national était à la baisse de la fréquentation des musées.

► Les temps forts au Musée

L'exposition temporaire « 1 milliard d'obus, des millions d'hommes » a mis en avant l'artillerie en 14-18 et a accueilli près de 12 000 visiteurs. En lien avec cette exposition, le musée a programmé de nombreux événements comme des visites guidées, une visite conférence autour du canon de 75, des démonstrations de tirs au canon ou encore des visites ateliers. Ces diverses offres ont permis de s'adresser aussi bien aux non-initiés qu'aux férus d'artillerie et aux familles.

Le musée a accueilli l'exposition photographique d'Alizé Le Maout « Ce que leurs yeux ont vu... ». Une trentaine de portraits

des plus grands photographes internationaux était mis en regard à côté d'une de leurs photos de leur choix sur le terrain d'un conflit contemporain.

Le musée a participé également aux **grands rendez-vous nationaux**, avec notamment une visite guidée sur l'alimentation en 14-18 et un atelier pâtisserie dans le cadre de la Semaine du goût, et un court-métrage d'animation, Lettres de femmes, en lien avec la journée de la femme. Le musée a également participé à la Nuit des musées en proposant aux familles un grand jeu de piste autour du taxi de la Marne.

► Le Centenaire en Pays de Meaux

A travers sa programmation, le musée a commémoré les grands événements qui ont marqué l'année 1916 avec notamment une conférence sur **Verdun** animée par Antoine Prost, historien renommé, qui a rencontré un franc succès ou encore une conférence sur **la Somme**, autre grande bataille de 1916.

► Préparer l'après-centenaire

Cinq ans après son ouverture, le musée a souhaité faire un point d'étape en commandant **une étude marketing** complète avec

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

une partie dédiée à l'étude de ses publics et de ses attentes. Les premiers résultats de cette étude, connus au cours du 3^e trimestre 2016, ont permis de réorienter les axes de développement (communication, offre en direction des publics...) pour 2017 avec un objectif : cibler avant tout les familles franciliennes. Ainsi, le musée a décidé de réaliser une campagne de communication donnant « à voir le musée » en amont de la visite afin de convaincre le public familial que ce musée d'Histoire et de société est fait pour lui.

UN MUSÉE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF

► Pour tous les publics

- **Le jeune public** : le musée a renforcé les actions en faveur des familles. Les ateliers-



familles existants ont été consolidés. Face aux succès des visites et ateliers, comme « Le soldat maladroit » ou « Mobilisés pour le brevet ! », la programmation de ces rendez-vous a été doublée. De même, la fréquence de l'ensemble de l'offre a été triplée en deux ans, passant de 13 ateliers en 2014 à 31 en 2016 et permettant ainsi de toucher des tranches d'âges différentes. L'offre jeune public s'est aussi renouvelée avec les nouveaux ateliers « Mon trésor au musée » et « Artiflots ! » et la nouvelle visite contée « L'Espoir de Noël ». L'ensemble de ces rendez-vous a bien fonctionné avec un total de 330 participants soit une moyenne de 15 participants par atelier.

- **Le public scolaire** : l'année 2016 a été l'occasion d'accueillir 35 000 scolaires, soit une augmentation de 3% par rapport à 2015. Les scolaires représentent 40% de la fréquentation globale du musée.

- **Les publics handicapés** : comme en 2015, l'exposition temporaire a été rendu accessible aux sourds et malentendants. Le musée a également développé des visites guidées en LSF à destination du grand public, comme la visite « Signer l'Histoire : la musée en langue des signes » ou lors des Journées du Patrimoine.



• **Les publics éloignés** : en 2016, l'équipe du musée a renforcé ses actions auprès des publics éloignés. Pour la cinquième année, le musée a participé aux Portes du Temps, des jeunes et du patrimoine, opération créée par le Ministère de la Culture. Plus de 500 jeunes issus de quartiers sensibles ont pu découvrir les collections et participer à un atelier graff animé par un spécialiste.

• **Un partenariat avec le centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin-Neufmontiers**
Le musée poursuit le partenariat initié en 2013 avec le centre pénitentiaire de Chauconin-Neufmontiers. Ainsi, plusieurs actions ont été mises en place en 2016. Le musée renforce ses partenariats avec le SPIP 77 et la PJJ 77 afin de toucher un public varié et de participer à sa réinsertion par la culture.

► Sur tous les thèmes : quelques exemples

Mobilisés pour le brevet !, qui est un atelier destiné aux collégiens souhaitant réviser leur programme du brevet dans des conditions originales et pédagogiques, s'est poursuivi.

Depuis son ouverture, l'Ensemble Calliopée est en résidence au musée pour raconter l'Histoire à travers la musique. En 2016 et à

la suite de la sortie de leur CD **Ombres et Lumières**, l'Ensemble Calliopée a proposé un concert dans la grande nef qui a rencontré un vrai succès. Autre réussite de l'Ensemble, **le ciné-concert jeunesse Crazy Kat**, cartoons joyeux et burlesques de 1916, rythmé ici par de la musique américaine et le doublage des personnages. Créé sur une idée du musée, ce ciné-concert s'exporte dès à présent à l'étranger avec des dates programmées au Luxembourg et reviendra à Meaux pour une représentation au théâtre du Luxembourg en 2017.

Evènement attendu par de nombreux visiteurs, le week-end dédié à la reconstitution historique s'est enrichi avec de nouvelles animations et notamment la possibilité pour le



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR



public de **déguster un repas préparé à la roulante**, cuisine mobile de l'époque.

Le musée a aussi organisé pour la première fois un **Salon de la BD** qui a permis au public de rencontrer des scénaristes et des dessinateurs travaillant sur la Grande Guerre. Cette 1^{ère} édition ayant remporté un franc succès, le musée renouvellera l'expérience en 2017.

Enfin, le musée s'inscrit dans une dynamique locale en proposant des **événements en partenariat avec des acteurs du territoire** comme le ciné-Meaux club (Johnny got is gun), le théâtre du Luxembourg (match d'improvisation théâtrale autour de l'exposition artillerie) ou encore un concert franco-allemand « 100 ans après, ensemble pour la paix » avec le chœur mixte de Claye-

Souilly. Ces offres ont toutes rencontré un vrai succès car elles permettent de mutualiser les réseaux des différents partenaires.

► Une collection qui s'agrandit

Au fil des années, la collection du musée continue de s'agrandir grâce aux dons et aux différentes acquisitions. Pour la première fois en 2016, le musée a acquis une pièce grâce à du **mécénat participatif**. L'opération a été lancée par la société des Amis du Musée auprès des citoyens sur une plateforme web dédiée aux projets culturels. Elle a rencontré un vif succès : en deux mois et grâce au soutien financier d'une centaine de personnes et de la société des Amis du musée, une **huile sur toile originale d'Alexandre Bloch** représentant la première bataille de la Marne a été acquise et installée dans les salles de l'exposition permanente.

► Un musée 2.0

En plus d'offrir un site web totalement relooké, le musée propose des visites guidées à distance (webvisites). Commercialisées en février 2015 après plus d'un an de recherche et d'essais techniques et financées dans le cadre d'un mécénat avec Orange, ces webvisites représentent un vé-



ritable dispositif innovant. Pour la première fois en France, les élèves peuvent profiter d'une visite guidée interactive du musée depuis leur classe. Via le web, un médiateur culturel fait découvrir les collections en direct ! Muni de deux tablettes et d'un smartphone, il propose un parcours-découverte des principaux espaces du musée et interagit avec la classe. En 2016, les demandes ont largement progressé et pour la plupart en dehors des frontières de la France. Ce sont ainsi 372 élèves qui ont été concernés, soit 3 fois plus que l'année précédente. Ce service est en permanente évolution : depuis

son lancement, il a été simplifié grâce à l'usage de Skype et le projet de multidiffusions simultanées est à l'essai pour les publics individuels.

L'espace pédagogique en ligne se développe également en partenariat avec Canopé Ile-de-France. Grâce à la plateforme en ligne edu.museedelagrandeguerre.eu, les professeurs peuvent accéder à de nombreux contenus pour préparer leur visite au musée et/ou enrichir leur enseignement de la Grande Guerre.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

DÉVELOPPER UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Une offre culturelle variée participe d'une qualité de vie partagée à l'échelle d'un territoire. Les élus du Pays de Meaux mettent un point d'honneur à ce que chacun bénéficie d'animations grâce à des structures culturelles de proximité.



PERSPECTIVES :

- Développement de l'enseignement musical scolaire
- Poursuite de la mise en réseau de la lecture publique

CHIFFRE CLÉS :

- 788 visites guidées assurées par les guides conférenciers du service Patrimoine - Art et Histoire du Pays de Meaux
- 65 manifestations organisées par l'Harmonie du Pays de Meaux
- 1 272 élèves et musiciens à l'Harmonie et au Conservatoire
- 4 projets « classes instrumentales » et 4 classes « à horaires aménagés musique »
- 51 classes des écoles de la CAPM desservies par le bibliobus

LA VALORISATION DU PATRIMOINE

788 visites guidées, dont 317 pour des groupes touristiques et 471 pour des groupes scolaires, ont été assurées en 2016 par le service Patrimoine - Art et Histoire du Pays de Meaux, grâce à 15 guides-conférenciers détenteurs de la carte professionnelle.

Dans le cadre des manifestations nationales comme les Journées européennes du patrimoine ou les Rendez-Vous aux Jardins, le service Patrimoine - Art et Histoire a organisé des visites guidées dans les communes, notamment à Fublaines, Trilport et Germigny-l'Évêque, et des circuits de visites en autocar (les « Champs de bataille de la Marne », « le patrimoine des communes du pays de Meaux »). Une exposition itinérante a également été conçue sur le thème des « Symboles de la République » avec une douzaine de panneaux en lien avec le thème national de la citoyenneté. Les initiatives prises par les communes de l'agglomération au cours des Journées européennes du Patrimoine, tout spécialement sur la commune de Fublaines, ont également été soutenues par la CAPM et réunies dans une brochure d'information unique distribuée dans toutes les communes. Ces animations ont touché

un public de plus de 2 000 personnes sur l'ensemble de l'agglomération.

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL, ACCESSIBLE À TOUS

► Ecole de musique de l'Harmonie

L'Harmonie a totalisé sur l'année 2016, près de **65 manifestations** (concerts, cérémonies officielles et auditions). On compte notamment 7 représentations au Théâtre du Luxembourg et à l'Espace Caravelle avec une fréquentation de 3 000 personnes, 10 auditions internes devant 600 personnes et 8 concerts en dehors de Meaux suivis par 1 400 spectateurs.

L'Harmonie au quotidien, c'est 850 élèves et musiciens (+70 par rapport à 2015), répartis sur l'école centre de Meaux et ses 3 antennes (Crégy-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux et Trilport), et **une équipe pédagogique de 29 enseignants**. Cela lui permet d'ouvrir toujours plus l'accès à la culture et à l'enseignement musical à l'ensemble des habitants du Pays de Meaux, et notamment des plus jeunes, et d'assurer renouvellement et dynamisme au sein des différents orchestres.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR



Enfin, l'Harmonie organise **4 projets « classes instrumentales »** avec les écoles Luxembourg, Péguy, Pinteville et le collège Parc Frot. **2 ateliers « découverte instrumentale »** ont également été créés avec les classes de l'école des Marronniers et de l'école Alain. Au total, ce sont 200 élèves qui sont initiés aux instruments au sein de l'École de Musique.

► Conservatoire de musique

Afin de promouvoir l'enseignement musical, le Conservatoire a proposé pour la rentrée scolaire 2016, **4 classes dites « à horaires aménagés musique »** (CHAM) : une classe de 6^{ème} avec 15 élèves, une classe de 5^{ème} avec 9 élèves, une classe de 4^{ème} avec 12 élèves et une classe de 3^{ème} avec 7 élèves, tous issus du Collège Henri Dunant. Les cours de formation musicale pour ces quatre niveaux sont donnés au Conservatoire par

1 professeur de formation musicale pour les niveaux avancés et 1 autre professeur de formation musicale sur un temps hebdomadaire de 2 heures pour les premiers niveaux. En complément de cet enseignement, 8 autres professeurs sont dédiés à l'enseignement de pratiques instrumentales (violon, piano, flûte à bec, contrebasse, clarinette), soit 10 professeurs au total pour l'année scolaire.

Avec ses 422 élèves, le Conservatoire a également organisé une quarantaine de **concerts, auditions et animations scolaires**.

UN SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE APPRÉCIÉ ET CONVIVIAL

► **Un bibliobus toujours plébiscité par les habitants**

Avec 900 inscrits, 1 870 livres achetés, une collection de plus de 40 000 documents, 31 117 prêts et des animations ayant réuni plus de 1 650 personnes, le service de lecture publique itinérant a poursuivi en 2016 sa mission de rendre les livres accessibles à tous.

► Les nouveautés 2016 : révision du calendrier de passage et salon d'été

Le calendrier de passage du bibliobus a été revu pour la saison 2016-2017 afin **d'augmenter le nombre des arrêts tout public quand le public est disponible**, à savoir en fin de journée ainsi que le mercredi et le samedi.

Pour renforcer la convivialité de ce service, un **jardin d'été est venu compléter l'installation du bibliobus en extérieur** aux beaux jours, lors des arrêts tout public. Le service de lecture publique itinérante renforce ainsi

son caractère accueillant et sympathique en faisant de ses arrêts, des moments d'échange et de partage.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

INITIER UNE POLITIQUE SPORTIVE AMBITIEUSE

Le développement des pratiques sportives est tout autant un outil de santé, d'éducation et de citoyenneté qu'un vecteur de lien social entre tous les habitants. C'est pourquoi la CAPM initie une politique sportive ambitieuse et dynamique.



PERSPECTIVES :

- Démolition et reconstruction de la piscine Frot
- 1^{ère} édition du Trail Soldat de la Marne
- 16^e édition de SportissiMeaux

CHIFFRE CLÉS :

- 570 enfants accueillis à l'EIS
- 10 000 participants à SportissiMeaux
- 50 séances pour apprendre à nager à chaque élève du territoire

LE SUCCÈS DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE DES SPORTS (EIS)

Depuis sa création en 2012, l'EIS propose, aux enfants de 4 à 10 ans, de multiples activités physiques et sportives, favorisant l'éveil et l'épanouissement. Afin de pouvoir accueillir un nombre important d'enfants, l'EIS est répartie sur 3 pôles : Meaux, Nanteuil-lès-Meaux et Crégy-lès-Meaux. En 2016, **570 enfants ont participé aux diverses disciplines sportives de l'EIS.**

Des actions de sensibilisation à la santé sont également menées. En 2016, un programme de sensibilisation à la diététique a été mis en place durant l'année, appuyé par des professionnels de santé et des supports pédagogiques. Cette opération baptisée « Pass'sport pour ta santé » et organisée en partenariat avec la Mutuelle Bleue, a été présentée à chaque enfant dans le cadre de son activité à l'EIS le samedi matin. Le thème abordé cette année était « les besoins du corps » et les enfants ont pu s'appuyer sur le support « play'dagogique » afin d'appréhender de manière ludique les différents savoirs.

Comme chaque année, **les enfants se sont aussi vu proposer différentes animations :** le cross de l'EIS organisé le 3 juin au Stade Corazza de Meaux, la chasse au trésor dans

les rues du centre-ville de Meaux organisée mi-juin, la traditionnelle Fête de la Natation et la semaine de stage sportif à différentes périodes de vacances scolaires. Ont également eu lieu la fête de fin d'année des 4/5 ans au parc de jeux pour enfants le « dôme des mômes », l'Arbre de Noël pour les enfants de 4/5 ans (petits jeux, distribution de chocolats et de bonnets du Père Noël) et la rencontre sportive inter-gymnases de fin d'année.

LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS INCONTOURNABLES DU PAYS DE MEAUX

► La 15^e édition de SportissiMeaux

Cette manifestation, très prisée par les habitants du Pays de Meaux, a été une nouvelle fois l'occasion de **prouver le dynamisme du tissu sportif communautaire, grâce à la présence d'associations sportives toujours plus nombreuses** (90 associations dont 20 issues de la CAPM) et à de multiples démonstrations.

Au cours de ces deux journées du 10 et 11 septembre, les habitants de la CAPM ont pu découvrir les différents clubs et s'y inscrire directement. Cela a également été l'occasion de l'inauguration du nouvel espace dédié au Street Work Out et d'un terrain de basket au Complexe Sportif Tauziet.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

SportissiMeaux demeure à ce jour le **1er forum associatif seine-et-marnais** et demeure un **concept unique en Ile-de-France**. Un concept qui s'est d'ailleurs élargi en 2016 puisqu'un espace Cultur'àMeaux s'est installé à SportissiMeaux pour offrir aux familles la possibilité d'inscrire leurs enfants aux disciplines artistiques et culturelles.

► Le Running tour Pays de Meaux

Le Running tour Pays de Meaux a été créé en 2015 afin de rassembler les **5 courses pédestres de la CAPM en un challenge pédestre par étape**. Les 5 épreuves fédérées sont les foulées de Villenoy, les foulées de Nanteuil-lès-Meaux, le 10 km de Meaux, la Germinoise à Germigny-l'Evêque et le relais Penchardais à Penchard.

Chaque association organisatrice conserve son indépendance et le service des sports de la CAPM met à disposition de chaque organisateur une aide logistique (prêt de barnums, calicots, signalétique) et un accompagnement sur la communication.

L'édition 2016 du Semi-Marathon a dû être annulée pour cause de sécurité. En effet, les mesures de sécurité exigées par la Préfecture à la suite des attentats, étaient impossibles à mettre en place dans le délai imparti, que cela soit au niveau humain, technique

(circulation en ville coupée pendant 2 à 3 jours) ou financier (150 000€ de budget de sécurisation).

► Le Pays de Meaux, au service des organisateurs

Le service des sports de la CAPM a été sollicité et a apporté son concours technique, logistique et humain à plusieurs manifestations sportives : concours de pétanque de Mareuil-Lès-Meaux, concours de pêche de Varreddes, course cycliste à Poincy, coupe de France de modélisme à Mareuil-Lès-Meaux, tournoi de judo à Trilport.

DANS NOS PISCINES

► Apprendre à nager aux enfants de nos écoles

L'enseignement de la natation scolaire est dispensé par les maîtres-nageurs et les enseignants de l'Education nationale sous la directive des conseillers pédagogiques. Ils mettent en application les consignes de l'Inspection académique et notamment la mise en œuvre du projet pédagogique départemental en lien avec la politique académique du savoir nager.

Savoir nager est un enjeu de société dont la priorité nationale est rappelée dans les pro-



grammes disciplinaires de l'Education physique et sportive. Dans notre académie, il permet en plus de réduire les inégalités dans l'accès aux activités nautiques et aquatiques. Une récente enquête de l'Académie auprès des élèves de tous les collèges montre que 43% d'élèves entrent au collège sans avoir validé l'Attestation Scolaire du Savoir Nager et 24 % ne l'ont toujours pas validé en fin de cycle 3.

Des orientations techniques et pédagogiques sont donc proposées sur le territoire pour garantir à 100 % des élèves de l'Académie, l'obtention scolaire du savoir nager à l'issue du cycle 3. Un cursus de 50 séances de 40 minutes de pratique effective est mis en place ; peuvent s'y ajouter 15 séances en classe de 6ème pour les élèves n'ayant pas validé le test.

► Les bébés nageurs

L'activité « bébés nageurs » est réservée aux enfants de 6 mois à 9 ans, avec la présence obligatoire de leurs parents. Ils apprennent à découvrir le bien-être et le plaisir de l'eau. L'aménagement du bassin avec du matériel pédagogique spécifique permet un développement moteur qui les amènera petit à petit à découvrir le plaisir de savoir nager. Ils pour-

ront ainsi accéder par la suite à l'apprentissage de la nage puis au perfectionnement pour intégrer le club de natation.

► Le renfort musculaire par l'eau

Tout au long de l'année, il est proposé aux usagers plusieurs créneaux spécifiques pour un renfort musculaire adapté au petit bassin et au grand bassin.

● Aquabike

Pour tout public en bonne condition physique. Entraînement intense favorisant le renforcement musculaire du bas du corps et améliorant la condition cardio-vasculaire.

● Aquagym

Pour tout public, débutant dans une activité et reprenant récemment une activité sportive ou souhaitant entretenir sa forme. Accessible aux non-nageurs. Renforcement de la condition physique générale, amélioration de la souplesse articulaire et de la coordination.

● Aquagym tonic

Activité réservée aux nageurs ayant une bonne condition physique. Augmentation de la difficulté des exercices, rythme soutenu travail musculaire intensif. Possibilité de travail en eau profonde.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

IMPULSER UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE L'HABITAT

Bien vivre en Pays de Meaux, c'est d'abord bien s'y loger. Enjeu essentiel de la vie quotidienne, le logement est au cœur des préoccupations de la CAPM depuis plusieurs années. La mobilisation des élus pour l'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne s'effectue par la mise en place de dispositifs incitatifs et coercitifs afin de rassembler tous les acteurs pour la réalisation des travaux de rénovation nécessaires.



PERSPECTIVES :

- Objectif 4 000 logements construits entre 2013 et 2018
- Étude pour la création d'un observatoire de l'attractivité résidentielle du logement social
- Développement du Système d'Information Géographique

CHIFFRE CLÉS :

- 4,3 millions de subventions PIG et OPAH-RU sur 5 ans, dont 1,3 million financé par la CAPM
- 125 dossiers notifiés en 2016 pour un montant de subventions PIG et OPAH-RU de 997 385 € dont 323 474 € financés par la CAPM
- 586 subventions notifiées au total depuis 2012
- 179 permis de construire déposés en 2016

Le cadre d'action en matière d'urbanisme et d'habitat est constitué par le Programme Local de l'habitat (PLH) approuvé le 29 septembre 2014. L'objectif de construction affiché par ce document est de 680 logements par an pendant 6 ans (soit 4 080 logements entre 2013 et 2018). La répartition de ces logements se fait dans un souci de rééquilibrage territorial entre ville-centre et périphérie en tenant compte des projets des communes et des besoins en logements sociaux des communes moyennes. Le suivi animation du PLH s'est poursuivi en 2016 avec notamment des visites de patrimoine bailleurs, l'assistance aux communes pour la programmation des logements SRU et le suivi de la dynamique immobilière (les données SITADEL font état de 816 logements commencés en 2016, dont 560 sur Meaux et 237 sur les communes moyennes). La commission Urbanisme et Habitat, outil d'animation dédié au suivi du PLH, s'est réunie à 5 reprises en 2016 avec un agenda nourri par les multiples réformes réglementaires et notamment les textes concernant la réforme sur les attributions de logements sociaux. Le bilan à mi-parcours du PLH est transmis au Préfet de Seine-et-Marne début 2017 pour passage en CRHH (Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement).

L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

► Le suivi des dispositifs de rénovation de l'habitat privé

La CAPM s'est engagée ces dernières années dans un vaste programme d'amélioration de l'habitat privé après avoir mené une première Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de 2006 à 2011 permettant d'améliorer 628 logements. Afin de consolider son action sur l'habitat privé et dans la poursuite de la première OPAH, la CAPM a enclenché en 2012 et pour une durée de 5 ans de nouveaux dispositifs incitatifs à destination des propriétaires :

- **le programme d'intérêt général (PIG) « énergie habitat »** sur les 18 communes de la CAPM qui vise à informer et subventionner les propriétaires désireux de renforcer les performances énergétiques de leur logement et à lutter contre l'habitat indigne ;
- **une nouvelle OPAH-RU** (Renouvellement urbain) sur les quartiers Cathédrale et Saint Nicolas de Meaux, qui permet d'inciter les propriétaires concernés - par le biais d'une assistance technique, de conseils gratuits et d'une aide financière - à réaliser les travaux visant la réhabilitation des logements

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

insalubres et dégradés, l'amélioration des performances énergétiques des logements et le traitement de la précarité énergétique. L'objectif sur les 5 prochaines années est de traiter 300 logements repérés comme fragiles.

Par délibération du Conseil Communautaire du 7 décembre 2011 et du 20 janvier 2012, la CAPM a décidé de mobiliser dans le cadre des dispositifs PIG et OPAH-RU, une enveloppe financière annuelle de **810 000 €** (soit 4 050 000 € sur 5 ans) pour financer les aides communautaires.

Afin d'accueillir les propriétaires porteurs de projets, pouvant bénéficier des aides financières de la CAPM, des permanences ont été mises en place au siège de la CAPM tous les mardis matin. Une large information a été réalisée sur ces deux dispositifs (presse locale, site internet, forum de l'énergie, rencontre avec les professionnels du BTP...). En 2016, le Salon de l'Habitat a à nouveau été l'occasion de présenter les deux dispositifs.

5 commissions d'attribution des aides communautaires ont eu lieu en 2016 avec 87 dossiers notifiés pour le PIG (montant total de subventions tous financeurs confondus : 706 683 €) et 38 dossiers notifiés pour l'OPAH-RU (montant total de subventions

tout financeurs confondus : 290 702 €). L'effet levier est considérable : en moyenne sur les deux dispositifs, pour 1€ investi par la CAPM dans le cadre du PIG, plus de 7€ de travaux sont réalisés.

► L'installation de la conférence intercommunale du logement (CIL)

Avec un PLH adopté en septembre 2014 et un quartier concerné par la signature d'un contrat de ville, la CAPM doit mettre en place une conférence intercommunale du logement conformément à la loi ALUR.

Ainsi, le 4 décembre 2015, la CAPM a engagé la procédure de création de cette conférence par délibération du Conseil Communautaire. Cette instance, co-présidée par le Sous-préfet de Meaux et le Président de la CAPM, a été installée le 12 décembre 2016.

La conférence a pour objet d'adopter des orientations concernant :

- Les objectifs en matière d'attribution de logement et de mutations dans le patrimoine locatif social ;
- Les modalités de relogement de personnes prioritaires ;
- Les modalités de la coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droits de réservation.

La mise en place de **deux groupes de travail** a été convenue avec l'ensemble des acteurs de la CIL afin d'engager le travail sur deux thématiques : les orientations en matière d'attribution de logements sociaux et les orientations en matière de gestion de la demande de logement social.

L'année 2016 a également permis le **lancement d'une étude pour la création d'un observatoire de l'attractivité résidentielle du logement social**. Cet observatoire doit permettre à l'agglomération de suivre précisément les flux liés aux attributions de logements sociaux sur le territoire, dans un objectif de plus grande mixité sociale. Cet outil servira notamment à la rédaction de la Convention Intercommunale du Attributions, prérequis indispensable à la signature de la convention NPNRU.



► Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

La CAPM a signé le protocole de préfiguration du NPNRU de Beauval en décembre 2015. Le NPNRU acte, avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), la démolition des 7 dernières tours du Grand Ensemble de Beauval. Le protocole de préfiguration permet de prendre en charge une partie du coût des études (étude peuplement et études techniques) ainsi que le financement partiel de postes d'ingénierie. **Le travail sur la rédaction de la convention NPNRU s'est poursuivi en 2016.**

► L'instruction du droit des sols

Depuis 2012, la CAPM assure par voie de convention de gestion de service, l'instruction des autorisations du droit des sols pour les communes de Meaux, Barcy, Varreddes, Chambry, Penchard, Montceaux-les-Meaux, Vignely et Trilbardou. Au terme de 3 années, celles-ci ont sollicité le renouvellement de la convention. Par ailleurs, les communes d'Isles-Lès-Villenoy, Fublaines, Trilport, Germigny-l'Évêque et Poincy, ont demandé à bénéficier du même service à compter du 1er janvier 2015, **ce qui représente au total 13 communes.**

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

Bilan instruction du droit des sols 2016 :

- Permis de construire :
179 dont 89 à Meaux
- Certificat d'Urbanisme :
20 dossiers de certificats opérationnels
- Déclaration Préalable + divisions :
253 dossiers
- Permis d'Aménager :
5 dossiers de lotissement

Les communes autres que Meaux ont vu le nombre de leurs permis de construire augmenter de plus de 250% entre 2012 et 2016.

LE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le SIG est constitué sur la base des fichiers et plans cadastraux numérisés sur l'ensemble des 18 communes de la CAPM et est mis à jour annuellement. Le service SIG élabore sur cette base l'assemblage de couches thématiques intelligentes, telles que les BD ortho et BD topo, les POS/PLU, les Servitudes d'Utilité Publique, la thermographie aérienne, l'observatoire de l'habitat. **Cet outil permet notamment aux administrés d'accéder, via le portail internet, aux renseignements d'urbanisme à la parcelle (environ 6000 renseignements d'urbanisme / an).**



En 2016, les développements suivants ont été poursuivis :

- Suivi animation du Programme Local de l'Habitat
- Collecte et édition des données voirie et réseaux au fur et à mesure des levés topographiques des rues
- Portail unique de l'urbanisme rassemblant les documents d'urbanisme au format numérique
- Intégration de l'outil « Observatoire de l'attractivité résidentielle du logement social » dans le SIG communautaire
- Numérisation des PLU non initialement transmis en .shp
- Intégration de l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) sur l'application « Urbanisme » du SIG comme suite à l'approbation du document en 2016 ;
- Développement d'un outil de gestion adresse pour alimenter la BAN (base d'adresse nationale)
- Développement de scripts pour intégrer les données issues de la station robotisée dans la base de données urbaine afin d'envoyer le PCRS (plan de corps des rues simplifiés) au guichet unique.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

ŒUVRER ACTIVEMENT À LA SÉCURITÉ DE TOUS

Les élus de la CAPM poursuivent leur collaboration pour œuvrer activement en matière de prévention et de lutte contre la délinquance.



PERSPECTIVES :

- Élaboration d'une mallette pédagogique dans le cadre du programme Justice et Citoyenneté
- Atelier « droit du travail » proposé au Foyer de Jeunes Travailleurs de Meaux
- Intégration de nouvelles communes dans le dispositif de Police intercommunale

CHIFFRE CLÉS :

- 11 789 personnes accueillies à la MJD
- 156 élèves ayant participé au programme Justice et Citoyenneté
- 5 communes ayant fait appel au groupe d'appui à la vidéoprotection
- 15 communes dans le dispositif de Police intercommunale

L'AIDE AUX VICTIMES ET L'ACCÈS AU DROIT

La **Maison de la Justice et du Droit (MJD)** du Pays de Meaux a pour mission d'accueillir et d'orienter le public, de favoriser l'accès au droit par des permanences d'informations juridiques, de permettre une écoute privilégiée des victimes, de faciliter l'exécution de mesures judiciaires pénales et de développer le recours aux modes alternatifs de règlement des conflits. En 2016, 11 789 personnes ont ainsi été accueillies.

► En 2016, la MJD a fêté ses 10 ans !

La Maison de la Justice et du Droit est née en 1999 à la suite de la signature d'une convention avec le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Meaux. Elle est devenue en décembre 2006, la MJD du Pays de Meaux et est **cogérée avec le Président et le Procureur de la République du TGI de Meaux.**



Cet anniversaire a été l'occasion de rappeler les évolutions constatées au cours de ces années et de **remercier les partenaires investis** au quotidien pour son bon fonctionnement, notamment à travers une exposition détaillée.

► Accompagner au mieux les usagers grâce aux partenariats

La MJD a œuvré, cette année encore, en étroite collaboration avec les différents partenaires de la structure et ce, afin de mettre l'accent sur l'accès au droit et d'accompagner au mieux les usagers.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

- Participation aux forums :

Forum de la CRAMIF

22/09/17

Espace Caravelle (Meaux)

Objectif : permettre aux personnes en arrêt de travail longue durée de connaître leurs droits et de préparer au mieux leur reprise.

Forum des RAM du Pays de Meaux

19/11/17

Maison de l'Économie et de l'Emploi (Meaux)

Objectif : communiquer sur le droit du travail (mise en place et exécution d'un contrat de travail par exemple).



Forum des métiers de la Justice et de la Défense

08/12/17

Maison de l'Économie et de l'Emploi (Meaux)

Objectif : renseigner sur le métier de juriste d'accès au droit.

- Participation aux séances d'information
de la CAF :

La Caisse d'Allocation Familiale de Meaux a mis en place des séances d'informations à destination des couples séparés ou en cours de séparation afin de les informer sur les différents aspects de cette situation (psychologique, juridique, retentissement sur les enfants...). Le greffier et le juriste de la MJD animent à tour de rôle le volet juridique de ces réunions.

- Organisation de journées thématiques :

Le 15 mars s'est tenue la journée « droit du travail » en collaboration avec l'ordre des avocats de Meaux. Le 12 septembre s'est tenue la journée « droit de la famille » en collaboration avec le CIDFF, l'ordre des avocats et l'APCE (médiation familiale).

L'objectif de ces journées est de permettre à toute personne confrontée à une problématique juridique de rencontrer en un lieu unique, de manière gratuite et confidentielle,

tous les professionnels (partenaires associatifs locaux, avocats etc.) susceptibles de la renseigner ou de l'accompagner dans ses démarches.

● **Mise en œuvre du programme Justice et Citoyenneté auprès de CM2 :**

Afin d'initier les élèves aux valeurs citoyennes de notre pays et de leur présenter le fonctionnement de la justice, la MJD a mis en place un programme Justice et Citoyenneté à destination des élèves de CM2, en partenariat avec l'Éducation Nationale, le Tribunal de Grande Instance, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Police Nationale, l'association Respect et la Direction de l'action sociale de la Ville de Meaux.

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, l'action a permis à **156 élèves** :

- d'être sensibilisés aux problématiques possiblement rencontrées à l'école (violence, insultes, harcèlement, racket...) avec l'intervention du référent scolaire du commissariat de Meaux et un délégué du Procureur de l'association RESPECT,
- d'être informés quant à leurs droits et devoirs au cours d'un échange avec le juriste de la MJD,
- d'avoir une présentation de la justice et de ses acteurs par le greffier de la MJD,

- de bénéficier d'une visite commentée par un éducateur de la PJJ de l'exposition « Moi Jeune Citoyen »,
- de rencontrer, au sein du TGI, des magistrats, greffiers et éducateurs de la PJJ,
- de se voir décerner un passeport citoyen à l'issue de ce parcours.

► **Communiquer : la lettre trimestrielle de la MJD**

Depuis janvier 2016, la MJD édite chaque trimestre une lettre à destination des usagers, des partenaires ainsi que des mairies de la CAPM. Les articles se veulent accessibles au plus grand nombre. Le choix des sujets se fait en fonction de l'actualité juridique, des évolutions législatives et des besoins exprimés par les usagers. Un focus est également proposé systématiquement sur l'un des intervenants afin de présenter ses missions. La rédaction est assurée par le juriste de la MJD en collaboration avec le TGI et les intervenants de la structure.

PRÉVENTION ET DISSUASION

► **La vidéoprotection**

La vidéoprotection est un **outil de prévention qui complète la panoplie de moyens mise en œuvre pour assurer la sécurité du**

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR



territoire. Ainsi, 5 communes ont fait appel au groupe d'appui à la vidéoprotection piloté par le directeur de la police intercommunale.

L'objectif est de conseiller les communes sur les lieux d'implantation des caméras, le type d'équipements à privilégier et les formalités administratives à effectuer (demande d'autorisation préfectorale par exemple).

► La police intercommunale

La police intercommunale a « fêté » ses 2 ans d'existence. C'est **une police à laquelle les maires peuvent recourir en fonction des besoins estimés de leur commune.** 4 policiers municipaux interviennent sous l'autorité hiérarchique du maire de la commune sur laquelle ils opéreront. Il s'agit avant tout d'**une police de proximité assu-**

rant une présence visible et rassurante pour la population, et dissuasive pour les délinquants. La police intercommunale travaille bien évidemment en partenariat avec la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale, en fonction des zones concernées.

15 communes font partie du dispositif : Barcy, Chambry, Fublaines, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilbardou, Varreddes, Vignely, Villenoy, Trilport et Germigny-l'Évêque. Ce chiffre pourrait évoluer avec l'intégration au 1er janvier 2017, de 4 nouvelles communes (Saint-Soupplets, Forfry, Monthyon, Gesvres-le-Chapitre) dans la CAPM, dont certaines sembleraient intéressées par le dispositif.

Le siège de la police intercommunale est situé à Nanteuil-lès-Meaux dans un local de 150 m² aménagé à cet effet.

Les agents sont équipés de **2 véhicules sériographiés** (Renault Megane Break), **2 PDA** (Personal Digital Assistant) pour la verbalisation électronique, **1 éthylotest** et **1 cinémomètre** pour les opérations de contrôles routiers, **4 radio portatives** leur permettant de communiquer et d'être géo-localisés sur

l'ensemble des communes de la CAPM. Les agents sont également dotés de **4 pistolets semi-automatiques, 4 bâtons de défense télescopique, 4 générateurs d'aérosols lacrymogènes** de moins de 100 mL.

Les missions effectuées sont :

- Des **interventions** auprès des regroupements de mineurs et jeunes majeurs qui provoquent des troubles à la tranquillité publique, aux abords des établissements scolaires, etc.
- Des missions de **sécurité routière** pour lutter contre les stationnements abusifs et les excès de vitesse.
- L'encadrement des manifestations festives (fêtes communales, brocantes, manifestations sportives et culturelles qui le nécessiteront).
- Une **proximité** avec la population et les commerçants par des contacts permettant de recueillir leurs besoins et de les rassurer sur la prise en compte de leurs attentes.
- La **prévention** par une présence visible sur la voie publique.

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

OPTIMISER L'OFFRE DE TRANSPORTS

Faciliter le quotidien des habitants du Pays de Meaux, c'est aussi rendre plus aisés leurs déplacements par une offre optimisée en matière de transports. Les élus du Pays de Meaux s'attachent à définir un véritable plan d'action destiné à faciliter les déplacements sur tout le territoire.



PERSPECTIVES :

- Implantation de deux espaces Véligo
- Travaux de mise en accessibilité de la gare de Meaux

CHIFFRE CLÉS :

- 300 trains accompagnés par la Sûreté ferroviaire contre la lutte des trains fumeurs
- 5 réunions du comité de pilotage tenues avec la SNCF en 2016

RÉORGANISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) a achevé son étude sur la **réorganisation de l'offre de transport du Pays de Meaux** entreprise en 2014 dans le cadre de la Convention Partenariale du réseau du Pays de Meaux et à la demande de la CAPM. À terme, l'offre de transport sera simplifiée et donc plus lisible et plus attractive.

Les objectifs de cette étude étaient d'améliorer l'offre de transport existante, de rendre attractif le réseau de bus, de desservir de nouveaux secteurs de la CAPM et d'identifier les secteurs moins denses qui pourraient être desservis par d'autres modes que les lignes de bus classiques.

Il s'agit maintenant de réaliser des études complémentaires et des études de travaux, notamment sur le transport à la demande sur le Pays de Meaux et sur la faisabilité de création d'un site de propre (une ou deux voies de bus dédiées de la gare de Meaux jusqu'au PAPM).

AMÉLIORER L'OFFRE EN GARE DE MEAUX

► La gare routière

Fin 2016, la CAPM a lancé l'**étude du pôle d'échange multimodal**, financée par le STIF. L'objectif est d'améliorer la qualité de services des usagers, fluidifier et sécuriser tous les modes de déplacements et favoriser l'intermodalité. La phase diagnostic devrait être réalisée courant 2017 pour une présentation en comité technique au STIF en septembre. Le bureau d'étude proposera ensuite différents scénarii d'aménagement.

À noter : Pour répondre à la demande des usagers, la SNCF propose l'implantation de deux espaces Véligo sécurisés sous contrôle d'accès via le pass Navigo d'une capacité de 40 emplacements vélo et d'un abri libre pour 6 motos. Les travaux sont programmés pour le premier semestre 2018.

► La gare ferroviaire

En 2015, un **comité de pilotage avec la SNCF** a été créé par la CAPM pour améliorer l'offre de trains en gare de Meaux. Présidée par Jean-François Copé, les réunions du comité de pilotage se tiennent plusieurs

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

fois par an et ont pour objectif qu'un travail commun et approfondi soit effectué afin que la SNCF, décisionnaire avec le STIF, trouve des solutions pour garantir une offre de transport qualitative.

Les actions élaborées dans ce cadre ont porté principalement sur deux volets :

- **Les conditions de circulation, les services et l'accessibilité :**

Des mesures à court terme ont été annoncées : des rames supplémentaires (avec moins de trains courts), un renforcement des équipes de maintenance et une meilleure communication. À plus long terme, les infrastructures vont être améliorées avec le renforcement du réseau d'alimentation électrique sur la ligne P, l'optimisation du technicentre de Paris-Est, l'amélioration du matériel roulant et le lancement des études pour l'électrification de la branche Meaux-La Ferté-Milon.

Par ailleurs, des travaux vont être conduits en gare de Meaux (accessibilité des quais voyageurs en 2018-2019 par la création de 2 ascenseurs et d'une rampe PMR sur l'accès principal, accessibilité conciergerie et accueil en 2018, création d'un espace micro-working en 2018).

- **La sécurité des trains :**

Pour lutter contre les trains fumeurs, la Sécurité ferroviaire a accompagné 300 trains et plusieurs opérations ont été menées avec différents partenaires (police nationale et municipale, douanes etc). Ces opérations vont se poursuivre et se densifier. Par ailleurs, afin de lutter contre le sentiment d'insécurité des femmes dans le train, une marche exploratoire a été organisée en février 2016, une première en Seine-et-Marne. De réelles avancées ont été obtenues en conséquence (relamping, signalétique de l'affichage vidéo renforcée...). La sécurité des usagers est également assurée par la présence policière et les caméras de vidéosurveillance.

AMÉLIORER L'OFFRE EN GARE DE TRILPORT

Les travaux d'amélioration du pôle gare de Trilport se poursuivent avec l'achèvement début 2016 des travaux des rues Aveline et Saint Fiacre. La liaison PMR rue Charles de Gaulle était programmée pour fin 2016. Les études pour les travaux de quai bus et parc relais ont repris en coopération avec le STIF et la SNCF.

PERSPECTIVES :

- + 400 tonnes du verre et + 100 tonnes d'emballages légers recyclés d'ici 2018

CHIFFRE CLÉS :

- près de 4 000 t d'emballages ménagers (tri sélectif)
- plus de 3 500 t de déchets verts collectés
- plus de 4 000 kg de papier collectés en interne sur les sites meldois de la CAPM
- 1 catalyseur de méthane acheté pour le CET

ASSURER UNE COLLECTE DES DÉCHETS EFFICACE, RESPONSABLE ET DURABLE

La CAPM assure l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. Le regroupement des 18 communes au sein de la CAPM a été l'occasion d'harmoniser les organisations et modalités de collecte sur l'ensemble du territoire, et d'appuyer des pratiques de consommation responsable.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

LA COLLECTE DES DÉCHETS, EN QUELQUES MOTS

La CAPM, à travers la Direction de la Collecte des Déchets Ménagers (DCDM), a en charge la gestion et l'organisation des collectes, la promotion des collectes sélectives afin de favoriser la valorisation des déchets, la gestion des contenants et des équipements de pré-collecte et le suivi post-exploitation du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Crégy-lès-Meaux. La DCDM assure une partie des prestations de collecte en régie et confie certaines de ses missions à des prestataires privés.



► Bilan des tonnages 2016

	Tonnages 2016	Evolution 2015-2016
Ordures ménagères résiduelles	25 631 t	+1,0%
Déchets verts	3 676 t	+5,8%
Emballages ménagers	3 985 t	+3,7%
Encombrants	1 215 t	+9,7%
Cartons	355 t	-3,5%
Verres ménagers	1 322 t	+1,2%
Dépôts sauvages	128 t	-65,5%

Les ordures ménagères résiduelles augmentent très légèrement avec l'augmentation de la population. Les tonnages des emballages ménagers et des déchets verts augmentent, signe d'un meilleur tri. Malgré l'augmentation des dépôts sauvages sur l'ensemble du territoire, le tonnage est en baisse par rapport aux années précédentes. Les enlèvements ont été très bien gérés et optimisés : les dépôts sauvages ont été triés et une grande partie est partie en encombrants. **Jeter devient un acte de plus en plus responsable pour les habitants du Pays de Meaux.**

► Réduction des fréquences de collectes sur les communes rurales

Depuis début 2016, les communes de Barcy, Chambry, Germigny, Penchard et Poincy sont collectées en C1 (1 ramassage par semaine). Cette nouvelle organisation a déjà été mise en place en 2015 sur les communes de Trilbardou, Vignely, Isles-lès-Villenoy, Montceaux-lès-Meaux et Fulbaines. La collecte en C1 a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les coûts de consommation de carburant de -6% par rapport à 2015, en rationalisant les déplacements.

Parallèlement, les collectes sélectives rencontrent un fort succès en zone rurale. Une fraction importante de déchets est ainsi transférée de la poubelle marron à la poubelle bleue.

AMÉLIORER ENCORE LES PERFORMANCES DE COLLECTE SÉLECTIVE

► S'inscrire dans un plan national d'amélioration

L'organisme Eco-Emballages a lancé un plan national d'amélioration de la collecte sélective. Ce dispositif repose sur un appel à projets auprès de collectivités éligibles qui souhaitent promouvoir le tri sélectif des déchets tout en bénéficiant d'un soutien financier.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ



Les trois projets menés par la CAPM sont les suivants :

- Amélioration du dispositif de pré-collecte en zone d'habitat collectif dense et déclinaison du protocole de communication engageante ;
- Amélioration du dispositif d'apport volontaire du verre ménager et densification des points ;
- Plan de communication communautaire pour la promotion du tri sélectif des emballages ménagers.

L'objectif d'amélioration fixé est une augmentation de 400 tonnes du verre et 100 tonnes d'emballages légers recyclés d'ici 2018. Le montant du plan d'amélioration de la collecte a été estimé à 270 000 € et Eco-Emballages le soutient à hauteur de 233 000 €.

Plusieurs actions ont déjà été engagées en 2016 : **la création de supports de communication** (sacs de pré-collecte, mémo-tri, affiches pour local poubelles), **la sensibilisation au tri par les facteurs**, **la présence des agents de la DCDM lors d'événements CAPM**, **le tractage sur les marchés**, **l'investissement dans des bornes (mobiles ou d'apport volontaire)**. Un bilan de l'opération sera réalisé en 2017.

► Une journée de collecte de proximité

La DCDM a organisé plusieurs journées d'animation de collecte de proximité sur les communes de Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Trilport, Chauconin-Neufmontiers et Mareuil-lès-Meaux en partenariat avec l'Eco-Organisme ECOLOGIC et l'association HORIZON.

L'objectif était de **sensibiliser les administrés à la valorisation de leurs déchets** en les invitant à déposer leurs livres, bibelots, vêtements, mobiliers et appareils électroniques dans des caissons ou véhicules de collecte mis à disposition par les différents partenaires. En moyenne, plus de 2 tonnes ont été récoltées par commune et dispatchés entre ECOLOGIC et HORIZON.

► Collecte ajustée des encombrants

La commune de Nanteuil-lès-Meaux a bénéficié d'une **collecte des encombrants sur rendez-vous** durant l'année 2016 après un test concluant réalisé entre novembre 2015 et mars 2016. Une centaine de demandes ont été recensées et la collecte a permis de mieux maîtriser les flux et les volumes de déchets (13 tonnes). Ce dispositif a permis également de traiter en amont les non-conformités lors de la prise de rendez-vous et grâce à la présence obligatoire de l'administré le jour du ramassage.

Par ailleurs, des réunions techniques pour traiter la problématique des **encombrants dans les quartiers denses** sont organisées avec les bailleurs sociaux, Horizon, la Régie du Pays de Meaux, les centres sociaux pour trouver des solutions. Une nouvelle organisation sera proposée en 2017.

► Les actions internes aux services de la CAPM

Différentes collectes sont organisées en interne : papier, bouchons, piles, cartouches d'imprimantes, matériel informatique, cartons... Pour la collecte de papier, la CAPM poursuit son partenariat avec l'association

HORIZON. En 2016, 4 396 kg de papiers usagés ont été triés et collectés. Recyclés par un papetier français, ils ont permis la fabrication de 3 572 kg de nouveaux papiers blancs 100% recyclés et ont évité les consommations et émissions de 7 144 kg de bois, 120 m³ d'eau, 4 396 kg de déchets et 11 955 KWh d'énergie. Les communes de Nanteuil-lès-Meaux, de Villenoy et de Penchard ont également mis en place ce partenariat.

LE STOCKAGE DES DÉCHETS, UN PROBLÈME SAILLANT

La problématique du stockage des déchets est prégnante depuis quelques années sur le territoire. Plusieurs exploitations d'installations de stockage de **déchets inertes** ont été autorisées par les services préfectoraux sur le territoire de la CAPM depuis 2014 à Isles-lès-Villenoy et Crégy-lès-Meaux notamment. D'autres projets d'enfouissement de déchets sur des parcelles agricoles ont été empêchés.

La demande d'autorisation d'exploiter une plateforme de revalorisation de terres polluées associée à une installation de stockage de **déchets dangereux** (TERZEO) a été à l'étude en 2016 par les services du préfet. Bien que le projet ne relève pas de la CAPM

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

**VERRE
PLUS JAMAIS LÀ !**

**JE SUIS
COLLECTÉE
UNIQUEMENT
LE MERCREDI**

**Pensez à me sortir
le mardi à partir de 18h**

**Pensez à déposer votre
verre ménager dans les
bornes d'apport volontaire
prévues à cet effet.**

À RECYCLER
Bouteilles en verre
Pays de Meaux 88
11111

puisqu'elle n'en a ni l'initiative ni la décision, cette dernière a entrepris une démarche collective sur le sujet pour obtenir dialogue et échanges de qualité entre les différentes parties prenantes du territoire.

DE NOUVELLES OPÉRATIONS POUR L'ANCIEN CET DE CRÉGY-LÈS-MEAUX

La CAPM veille au **maintien des infrastructures** de l'ancien Centre d'Enfouissement Technique de Crégy-lès-Meaux en engageant les réparations nécessaires.

Un appel d'offre a été lancé en 2016 par la CAPM pour le suivi post-exploitation de 2017 à 2020. Comme aucun candidat n'a répondu au cahier des charges initialement publié, un avenant pour une période de 6 mois, à compter du 1er janvier 2017, a été réalisé avec le prestataire actuel afin d'assurer la surveillance et les contrôles des différents effluents.

Parallèlement, la CAPM a investi plus de 80 000 € pour la **remise en état de l'instrumentalisation du site et pour l'acquisition d'un analyseur de méthane** (livraison 2017).

PERSPECTIVES :

- Poursuite de la densification sur les villes ouvertes
- Poursuite de la pénétration de la fibre sur Meaux
- Début du déploiement des logements raccordables à Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Montceaux-lès-Meaux, Penchard, Varredes

CHIFFRE CLÉS :

- 18 communes avec la fibre optique sur leur territoire
- 33 293 logements adressables
- 2 2595 logements raccordables

ALLER VERS UN TERRITOIRE 100% NUMÉRIQUE

Un territoire performant et attractif sur le plan économique et un territoire où il fait bon vivre est un territoire en pointe sur les nouvelles technologies. C'est pourquoi la CAPM devient un territoire de plus en plus connecté.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

VERS UN TERRITOIRE 100% FIBRE OPTIQUE D'ICI À 2019

A l'ère du digital, les élus de la CAPM ont fait le choix stratégique de mettre en œuvre un réseau de fibre optique couvrant 100% du territoire des 18 communes de l'Agglomération à l'horizon 2019. Afin d'étendre ces services de très haut débit à l'ensemble des habitants et des entreprises, la CAPM a conclu une convention avec Orange par laquelle ce projet est financé sur fonds propres de l'opérateur (sans intervention financière de la CAPM). C'est une opportunité extraordinaire que n'ont pas manqué de saisir les élus du Pays de Meaux. L'installation de la

fibre optique dans les pavillons est ensuite réalisée par un Fournisseur d'Accès Internet (FAI), à la demande et aux frais des particuliers.



Calendrier de déploiement de la fibre optique dans le Pays de Meaux

Date de début des travaux	
2012	Poincy / Trilport / Meaux
2013	Villenois / Nanteuil-lès-Meaux
2014	Barcy / Chambry / Isles-lès-Villenois / Mareuil-lès-Meaux / Vignely
2015	Chauconin-Neufmontiers / Trilbardou
2016	Penchard / Crégy-lès-Meaux / Varreddes / Germigny-l'Evêque / Montceaux-lès-Meaux / Fublaines

En 2016, le nombre de logements adressables a été multiplié par plus d'1,5 par rapport à 2015 et le nombre de logements raccordables a été multiplié quasiment par 2.



► La fibre optique pour quoi faire ?

Pour les particuliers, les avantages sont nombreux. En permettant d'augmenter le débit Internet, la fibre optique offre de nombreux avantages pour l'utilisation d'appareils ou de programmes « gourmands » en bande passante :

- Transfert et téléchargement de très gros fichiers, notamment vidéo ;
- TV haute définition, bientôt en 3D ;
- Jeux ou multimédia en réseau ;
- Utilisation simultanée de plusieurs ordinateurs à l'intérieur d'un même foyer.

► Pour les entreprises, les avantages sont également très importants :

- Sauvegardes quotidiennes de données ;
- Hébergement de logiciels et de données sur des serveurs extérieurs ;
- Vidéoconférence, téléprésence ;
- Vidéosurveillance ;
- Communication téléphonique sur IP, réduisant ainsi le « poste télécommunications » ;
- Débit garanti.

► Le déploiement en 2016

- 100% de logements adressables et raccordables à Barcy
- Ouverture et couverture de Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Montceaux-lès-Meaux, Penchard, Varredes
- Couverture à 100% (logements adressables) d'Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Trilbardou
- Poursuite du déploiement des logements raccordables dans les communes déjà couvertes à 100% : Chambry, Chauconin-Neufmontiers, Nanteuil-lès-Meaux, Poincy, Trilport, Vignely
- Poursuite de la couverture de Meaux et Villenoy

UN NOUVEAU SITE WEB POUR LE MGG

En 2016, le Pays de Meaux a travaillé au lancement du nouveau site du Musée de la Grande Guerre. Ce site, plus aéré graphiquement, laisse une large place aux visuels. La navigation peut se faire en fonction du profil du visiteur ou par le biais de la navigation classique. Il propose toujours la réservation de billets en ligne ainsi qu'un espace pédagogique dédié aux professionnels.

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

DONNER UNE PLACE DE CHOIX À LA PETITE ENFANCE

La CAPM mène une politique ambitieuse en faveur de la Petite Enfance à travers le Relais Assistantes Maternelles communautaire. Cela s'inscrit dans le cadre de ses actions concrètes de solidarité envers tous les habitants du Pays de Meaux, particulièrement envers les familles qui travaillent et qui ont besoin d'un soutien pour leur faciliter la vie.



PERSPECTIVES :

- Poursuivre et développer contacts, interventions et animations du RAM

CHIFFRE CLÉS :

- 679 assistants maternels sur le territoire de la CAPM dont 284 concernés par l'intervention du RAM Communautaire
- 2,5 ETP éducatrices de jeunes enfants
- 1460 visites d'enfants et 703 visites d'assistants maternels aux ateliers d'éveil proposés
- 332 contacts pris par des familles lors des permanences administratives et 762 par des assistants maternels

L'ACTIVITÉ DU RAM COMMUNAUTAIRE

Depuis le 10 septembre 2012, la CAPM propose un service à destination des parents et des assistant(e)s maternel(le)s du territoire : **le Relais Assistantes Maternelles (RAM) communautaire du Pays de Meaux**. Cette offre de service vient compléter celle proposée par les communes de Meaux, Trilport et Villenoy. Le RAM communautaire se compose d'un RAM à Varredes, ouvert à tous, et de 14 RAM de proximité. Ce service est aujourd'hui connu dans le paysage rural et périurbain de la CAPM. Le dynamisme et l'implication des assistants maternels, impulsés par l'équipe, témoignent de la vitalité du RAM.



L'ACTIVITÉ DU RAM COMMUNAUTAIRE AUPRÈS DES FAMILLES

Symbole de la volonté des élus d'accompagner les familles dans leur quête d'une solution d'accueil pour leur(s) enfant(s), le RAM communautaire est avant tout un lieu d'informations où les familles, les parents et futurs parents pourront découvrir les différentes solutions d'accueil disponibles sur le territoire, ou simplement être écoutés et soutenus dans leur fonction de parent.

Le RAM communautaire apporte un soutien technique aux familles embauchant un assistant maternel agréé (informations sur les démarches administratives et contractuelles liées à l'embauche d'un assistant maternel, information sur la convention collective, orientations vers des services ressources tels que l'inspection du travail, la caf ou pajemploi...).

Barcy, Trilbardou, Varredes et Paul Bert à Meaux sont spécifiquement dédiés à l'accompagnement administratif des parents

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ



ou des assistants maternels dans le cadre d'une recherche de solution d'accueil, d'embauche, d'une contractualisation entre le parent employeur et l'assistant maternel employé.

Des actions en soirée ou le week-end permettent de développer et dévoiler le professionnalisme des assistants maternels (réunions thématiques sur la communication avec les parents, la bienveillance dans l'accueil du jeune enfant chez un assistant

maternel, la sensibilisation sur les troubles du développement de l'enfant et des manifestations telles que la fête de l'été, le forum des RAM).

DES ANIMATIONS LUDIQUES POUR LES ENFANTS

Le RAM communautaire est également un lieu d'animation ludique pour les tout-petits et les jeunes enfants. Différents ateliers de découverte, d'éveil et temps

d'animation sont organisés pour permettre aux enfants de rencontrer leurs pairs et d'autres adultes et de partager le plaisir d'être ensemble. Des locaux mis à disposition par plusieurs communes de la CAPM, sont réaménagés pour accueillir des enfants de moins de 3 ans (jusqu'à leur scolarisation).

Ces temps de rencontres collectifs impulsent de véritables liens entre adultes exerçant une activité professionnelle à domicile et suscitent des projets fédérateurs. On peut citer par exemple la création d'un spectacle de fin d'année offert aux petits et aux grands, qui a enregistré 114 participants.

LE RAM COMMUNAUTAIRE, UN LIEU DE RESSOURCES POUR LES PROFESSIONNELS

Enfin, le RAM communautaire est un lieu de ressources pour les assistants maternels, gardes à domicile et candidats à l'agrément. Les professionnels y trouveront toutes les offres de garde, participeront à des ateliers récréatifs, obtiendront des informations administratives et y rencontreront et échangeront avec d'autres professionnels de la petite enfance. En 2016, 6 nouveaux assistants maternels ont fréquenté le service.



Informations complém

Chiffres du développement local, délibérations, Charte de la
sur les 18 communes : vous trouverez dans cette rubrique
Elles vous permettront de préciser certains points évoqués



entaires

CAPM et informations pratiques
beaucoup d'informations détaillées.
dans les rubriques précédentes.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA CAPM INTERVIENT DANS LES 18 COMMUNES

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales a apporté certaines modifications au Code général des collectivités territoriales (CGCT). L'article 34 de ladite loi a modifié l'article L5211-39 du CGCT en prévoyant que le rapport annuel d'activité d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) devra mentionner l'utilisation des crédits engagés par l'EPCI dans chacune des communes membres.

Voici donc un récapitulatif des sommes représentatives de l'effort réalisé dans chacune des 18 communes de la CAPM en 2016 :





Versements de l'EPCI en faveur des communes membres pour 2016

FONCTIONNEMENT

Communes	TOTAL 2016	Population INSEE	Attribution de compensation	Enseignement musical	Musée de la Grande Guerre	Patrimoine Art et Histoire	Conservatoire	Harmonie	Bibliobus	Sports	Enlèvement emballages ménagers	Enlèvement verre	Traitement des ordures ménagères
Barcy	91 870,13	282	8 456,21		2 044,48	27,52	47,21	105,78	155,56	587,07	2 700,16	168,01	19 152,29
Chambry	541 233,02	960	250 896,23		6 959,95	93,69	160,72	360,09	529,57	1 998,54	9 192,03	571,96	65 199,27
Chauconin Neufmontiers	942 771,91	2947	43 143,91	7694,00	21 365,59	287,60	493,39	1 105,41	1 625,67	6 135,11	28 217,61	1 755,81	200 148,18
Crégy les Meaux	1 545 993,15	4785	104 371,42		34 690,99	466,97	801,11	1 794,84	2 639,58	9 961,49	45 816,52	2 850,89	324 977,62
Fublaines	390 247,08	1172	33 967,29		8 496,94	114,38	156,22	439,61	646,52	2 439,89	11 221,94	698,27	79 597,44
Germigny l'Évêque	437 363,82	1382	16 804,64		10 019,42	134,87	231,38	538,38	762,35	2 877,07	13 232,69	823,39	93 859,78
Isles les Villenoy	407 142,61	951	208 401,53		6 894,70	92,81	159,22	356,72	524,61	1 979,81	9 105,85	566,60	64 588,03
Mareuil les Meaux	1 217 951,95	2805	271 108,21		20 336,10	273,74	469,61	1 052,15	1 547,34	5 839,49	26 857,96	1 671,21	190 504,12
Meaux	30 894 638,84	55840	14 242 634,30		404 836,96	5 449,45	9 348,76	20 945,45	30 803,32	116 248,58	534 669,69	33 269,28	3 792 424,31
Montceaux les Meaux	241 536,07	620	43 511,91	1680,00	4 494,97	60,51	103,80	232,56	342,01	1 290,73	5 936,52	369,29	42 107,86
Nanteuil les Meaux	2 453 686,11	6028	619 677,06	20193,50	43 702,67	588,27	1 009,21	2 261,09	3 325,26	12 549,18	57 718,28	3 591,46	409 397,09
Penchard	371 401,89	1100	33 765,84	2130,00	7 974,94	107,35	184,16	412,61	606,80	2 290,00	10 532,53	655,38	74 707,50
Poincy	572 906,65	732	347 268,68	4113,00	5 306,96	71,44	122,55	274,57	403,80	1 523,89	7 008,92	436,12	49 714,44
Trilbardou	322 984,98	706	112 482,86		5 118,46	68,90	118,20	264,82	389,45	1 469,76	6 759,97	420,63	47 948,63
Trilport	1 980 986,40	5026	444 954,36	10000,00	36 438,23	490,49	841,46	1 885,24	2 772,52	10 463,20	48 124,10	2 994,47	341 345,35
Varreddes	607 928,25	1835	49 712,32		13 303,65	179,08	307,22	688,30	1 012,25	3 820,13	17 570,18	1 093,29	124 625,69
Vignely	200 688,89	276	117 119,57		2 000,98	26,93	46,21	103,53	152,25	574,58	2 642,71	164,44	18 744,79
Villenoy	2 335 429,11	4336	1 037 237,22		31 435,76	423,15	725,94	1 626,42	2 391,89	9 026,75	41 517,33	2 583,37	294 483,38
TOTAL	45 324 504,41	91783	18 085 513,56	45 810,50	665 421,75	8 957,14	15 366,36	34 427,58	50 630,75	191 075,27	878 825,00	54 684,00	6 233 525,79

Communes	Dotation des sacs à déchets verts	Achat des composteurs	Dépôts sauvages	Service des OM	Post Exploitation CET Crégy	Location de nacelles	Patrimoine Bât (Fluides, entretien et maintenance des bâtiments)	Voirie	Propreté Urbaine	Espaces Verts	Parc Auto	DP3E	Commande Publique
Barcy	600,00	-	35,16	1 759,07	709,15		2 513,98	1 460,51	595,30	1 252,19	226,98	635,38	56,23
Chambry	3 600,00	7,00	119,71	5 988,34	2 414,12	1 320,00	8 558,22	4 971,96	2 026,57	4 262,76	4 262,76	2 163,01	191,41
Chauconin Neufmontiers	11 400,00	63,00	367,49	18 382,95	7 410,84	4 322,40	26 271,94	15 262,89	6 221,14	13 085,79	13 085,79	6 639,98	587,58
Crégy les Meaux	15 000,00	63,00	596,68	29 848,12	12 032,86	3 969,30	42 657,36	24 782,13	10 101,17	21 247,20	21 247,20	10 781,24	954,05
Fublaines	6 000,00	42,00	146,15	7 310,76	2 947,23	1 800,00	10 448,16	6 069,94	2 474,10	5 204,12	5 204,12	2 640,67	233,68
Germigny l'Évêque	9 000,00	28,00	172,33	8 620,71	3 475,32	660,00	12 320,27	7 157,56	2 917,41	6 136,60	6 136,60	3 113,83	275,55
Isles les Villenoy	6 000,00	7,00	118,59	5 932,20	2 391,48		8 477,98	4 925,35	2 007,57	4 222,80	4 222,80	2 142,73	189,61
Mareuil les Meaux	11 550,00	42,00	349,78	17 497,17	7 053,75	1 320,00	25 006,04	14 527,46	5 921,38	12 455,26	12 455,26	6 320,04	559,27
Meaux	36 450,00	238,00	6 963,16	348 321,65	140 421,13	13 980,30	497 802,96	289 202,58	117 878,66	247 950,61	247 950,61	125 814,98	11 133,57
Montceaux les Meaux	2 550,00	35,00	77,31	3 867,47	1 559,12	9 432,00	5 527,18	3 211,06	1 308,82	2 753,03	2 753,03	1 396,94	123,62
Nanteuil les Meaux	19 200,00	84,00	751,68	37 601,77	15 158,64	2 395,90	53 738,47	31 219,79	12 725,15	26 766,59	26 766,59	13 581,89	1 201,88
Penchard	6 000,00	14,00	137,17	6 861,64	2 766,18	2 460,00	9 806,29	5 697,04	2 322,11	4 884,41	4 884,41	2 478,45	219,32
Poincy	3 900,00	-	91,28	4 566,11	1 840,76		6 525,64	3 791,12	1 545,26	3 250,36	3 250,36	1 649,29	145,95
Trilbardou	6 000,00	7,00	88,04	4 403,92	1 775,38		6 293,86	3 656,47	1 490,37	3 134,91	3 134,91	1 590,71	140,76
Trilport	21 600,00	42,00	626,73	31 351,44	12 638,91	10 150,86	44 805,83	26 030,30	10 609,92	22 317,33	22 317,33	11 324,25	1 002,10
Varreddes	12 000,00	7,00	228,82	11 446,46	4 614,48	660,00	16 358,68	9 503,70	3 873,70	8 148,09	8 148,09	4 134,50	365,87
Vignely	1 500,00	14,00	34,42	1 721,65	694,06		2 460,49	1 429,44	582,64	1 225,54	1 225,54	621,86	55,03
Villenoy	9 000,00	91,00	540,69	27 047,33	10 903,76		38 654,61	22 456,70	9 153,33	19 253,47	19 253,47	9 769,59	864,53
TOTAL	175 950,00	784,00	11 445,19	572 528,76	230 807,17	52 470,76	818 227,96	475 356,03	193 754,61	407 551,05	73 876,48	206 799,36	18 300,00

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

FONCTIONNEMENT

Communes	Direction Générale	Développement Social Urbain	Action Economique	Finances	Informatique	Juridique	Affaires Générales	PLIE	DRH	Urbanisme	Communication	Police Intercommunale
Barcy	413,18	118,75	232,43	7 889,34	463,87	1 237,42	59,52	722,59	36 381,51	946,01	117,25	31,93
Chambray	1 406,58	404,26	791,26	26 857,33	1 579,12	4 212,51	202,61	2 459,88	123 851,95	3 220,45	399,16	108,70
Chauconin Neufmontiers	4 317,90	1 240,98	2 429,00	82 446,42	4 847,58	12 931,52	621,98	7 551,31	380 199,67	9 886,12	1 225,35	333,70
Crégy les Meaux	7 010,91	2 014,96	3 943,94	133 867,03	7 870,94	20 996,72	1 009,89	12 260,95	617 324,54	16 051,95	1 989,58	541,82
Fublaines	1 717,20	493,53	966,00	32 788,33	1 927,85	5 142,77	247,36	3 003,10	151 202,58	3 931,64	487,31	132,71
Germigny l'Évêque	2 024,89	581,96	1 139,08	38 663,37	2 273,28	6 064,26	291,68	3 541,20	178 295,20	4 636,11	574,63	156,49
Isles les Villenoy	1 393,39	400,47	783,84	26 605,55	1 564,32	4 173,02	200,71	2 436,82	122 690,83	3 190,26	395,42	107,69
Mareuil les Meaux	4 109,84	1 181,18	2 311,96	78 473,77	4 614,00	12 308,42	592,01	7 187,45	361 879,90	9 409,76	1 166,31	317,62
Meaux	81 815,93	23 514,20	46 024,95	1 562 201,63	91 852,32	245 027,51	11 785,26	143 082,87	7 204 054,83	187 323,05	23 218,01	6 322,96
Montceaux les Meaux	908,41	261,08	511,02	17 345,36	1 019,85	2 720,58	130,85	1 588,67	79 987,71	2 079,88	257,79	70,20
Nanteuil les Meaux	8 832,14	2 538,39	4 968,45	168 641,68	9 915,58	26 451,04	1 272,23	15 445,98	777 687,01	20 221,76	2 506,41	682,57
Penchard	1 611,70	463,21	906,65	30 774,03	1 809,41	4 826,83	232,16	2 818,61	141 913,69	3 690,10	457,37	124,56
Poincy	1 072,52	308,24	603,34	20 478,72	1 204,08	3 212,04	154,49	1 875,66	94 437,11	2 455,60	304,36	82,89
Trilbardou	1 034,42	297,30	581,91	19 751,33	1 161,31	3 097,95	149,00	1 809,03	91 082,78	2 368,38	293,55	79,94
Trilport	7 364,02	2 116,45	4 142,57	140 609,34	8 267,37	22 054,23	1 060,76	12 878,48	648 416,54	16 860,42	2 089,79	569,11
Varredes	2 688,61	772,72	1 512,46	51 336,68	3 018,43	8 052,03	387,28	4 701,95	236 737,83	6 155,76	762,98	207,78
Vignely	404,39	116,22	227,49	7 721,48	454,00	1 211,10	58,25	707,21	35 607,43	925,88	114,76	31,25
Villenoy	6 353,04	1 825,89	3 573,86	121 305,63	7 132,37	19 026,49	915,13	11 110,45	559 397,95	14 545,72	1 802,89	490,98
TOTAL	134 479,08	38 649,78	75 650,21	2 567 757,03	150 975,67	402 746,42	19 371,17	235 182,21	11 841 149,07	307 898,84	38 162,94	10 392,92

INVESTISSEMENT

Communes	TOTAL 2016	Population INSEE	Direction des Affaires culturelles	Patrimoine	Bibliobus	Harmonie	Conservatoire	Musée	Bacs	Service des OM	Voirie	Direction des services techniques	Espaces verts
Barcy	19 427,90	282	3,50	21,95	11,38	17,21	1,46	1 548,90	183,61	217,91	704,60	7 250,55	323,71
Chambray	66 137,52	960	11,92	74,73	38,74	58,60	4,97	5 272,85	625,06	741,82	2 398,62	24 682,71	1 102,01
Chauconin Neufmontiers	203 028,41	2947	36,60	229,41	118,92	179,90	15,25	16 186,55	1 918,79	2 277,22	7 363,27	75 770,79	3 382,93
Crégy les Meaux	329 654,21	4785	59,43	372,49	193,08	292,09	24,76	26 281,86	3 115,52	3 697,50	11 955,63	123 027,90	5 492,82
Fublaines	80 742,89	1172	14,56	91,24	47,29	71,54	6,07	6 437,27	763,09	905,64	2 928,32	30 133,48	1 345,37
Germigny l'Évêque	95 210,47	1382	17,17	107,58	55,77	84,36	7,15	7 590,71	899,82	1 067,91	3 453,02	35 532,82	1 586,43
Isles les Villenoy	65 517,48	951	11,81	74,03	38,37	58,05	4,92	5 223,42	619,20	734,86	2 376,14	24 451,31	1 091,68
Mareuil les Meaux	193 245,57	2805	34,84	218,36	113,19	171,23	14,52	15 406,61	1 826,34	2 167,50	7 008,48	72 119,80	3 219,93
Meaux	3 846 999,17	55840	693,57	4 346,91	2 253,22	3 408,67	288,99	306 704,12	36 357,48	43 149,04	139 519,88	1 435 711,13	64 100,11
Montceaux les Meaux	42 713,82	620	7,70	48,26	25,02	37,85	3,21	3 405,38	403,68	479,09	1 549,11	15 940,92	711,71
Nanteuil les Meaux	415 288,52	6028	74,87	469,25	243,24	367,97	31,20	33 109,11	3 924,84	4 657,99	15 061,35	154 986,87	6 919,69
Penchard	75 782,58	1100	13,66	85,63	44,39	67,15	5,69	6 041,81	716,21	850,00	2 748,42	28 282,28	1 262,72
Poincy	50 429,86	732	9,09	56,98	29,54	44,68	3,79	4 020,55	476,61	565,64	1 828,95	18 820,57	840,28
Trilbardou	48 638,64	706	8,77	54,96	28,49	43,10	3,65	3 877,74	459,68	545,54	1 763,99	18 152,08	810,43
Trilport	346 257,48	5026	62,43	391,25	202,81	306,80	26,01	27 605,57	3 272,43	3 883,72	12 557,79	129 224,29	5 769,47
Varredes	126 419,12	1835	22,79	142,85	74,04	112,01	9,50	10 078,83	1 194,77	1 417,95	4 584,87	47 179,98	2 106,44
Vignely	19 014,54	276	3,43	21,49	11,14	16,85	1,43	1 515,94	179,70	213,27	689,60	7 096,28	316,83
Villenoy	298 721,14	4336	53,86	337,54	174,96	264,68	22,44	23 815,71	2 823,17	3 350,54	10 833,78	111 483,59	4 977,40
TOTAL	6 335 013,73	91783	1 140,00	7 144,92	3 703,57	5 602,76	475,00	504 122,93	59 760,00	70 923,15	229 325,81	2 359 847,33	105 359,97

Communes	Direction Générale	Juridique	Commande Publique	Police Intercommunale	Finances	Action Economique	Informatique	Urbanisme	DRH	Communication
Barcy	0,67	7,25	26,55	1,49	6 971,08	901,27	186,20	1 048,61	20,97	15,24
Chambray	2,28	24,67	90,37	5,06	23 731,32	3 068,17	633,88	3 569,73	71,38	51,87
Chauconin Neufmontiers	7,01	75,75	277,42	15,54	72 850,21	9 418,64	1 945,89	10 958,32	219,14	159,24
Crégy les Meaux	11,38	122,99	450,44	25,23	118 285,80	15 292,90	3 159,52	17 792,86	355,81	258,56
Fublaines	2,79	30,12	110,33	6,18	28 971,99	3 745,72	773,87	4 358,04	87,15	63,33
Germigny l'Évêque	3,29	35,52	130,09	7,29	34 163,21	4 416,88	912,53	5 138,92	102,76	74,68
Isles les Villenoy	2,26	24,44	89,52	5,01	23 508,84	3 029,40	627,94	3 536,26	70,72	51,39
Mareuil les Meaux	6,67	72,10	264,05	14,79	69 339,95	8 964,80	1 852,13	10 430,30	208,58	151,57
Meaux	132,86	1 435,26	5 256,50	294,38	1 380 371,83	178 465,09	36 870,97	207 639,17	4 152,21	3 017,23
Montceaux les Meaux	1,48	15,94	58,36	3,27	15 326,48	1 981,52	409,38	2 305,45	46,10	33,50
Nanteuil les Meaux	14,24	154,94	567,45	31,78	149 012,92	19 265,54	3 980,27	22 414,92	448,24	325,72
Penchard	2,62	28,27	103,55	5,80	27 192,14	3 515,61	726,33	4 090,31	81,79	59,44
Poincy	1,74	18,81	68,91	3,86	18 095,13	2 339,48	483,24	2 721,92	54,43	39,55
Trilbardou	1,68	18,15	66,46	3,72	17 452,41	2 256,38	466,17	2 625,24	52,50	38,15
Trilport	11,96	129,18	473,12	26,50	124 243,35	16 063,14	3 318,65	18 689,01	373,73	271,58
Varredes	4,37	47,17	172,74	9,67	45 361,43	5 864,67	1 211,64	6 823,39	136,45	99,15
Vignely	0,66	7,09	25,98	1,46	6 822,75	882,10	182,24	1 026,30	20,52	14,91
Villenoy	10,32	111,45	408,17	22,86	107 186,47	13 857,89	2 863,05	16 123,27	322,42	234,30
TOTAL	218,38	2 359,10	8 640,00	483,86	2 268 887,32	293 339,20	60 604,01	341 292,01	6 824,89	4 959,52



N.B. : Les données ont été reprises telles qu'elles apparaissent au compte administratif 2016. Chacune des dépenses (fonctionnement et investissement) qui a pu faire l'objet d'une identification (enseignement musical, locations, interventions dans les zones économiques, etc.) ont été reportées sur la commune concernée. Toutes les autres, qui correspondent souvent à des politiques communautaires globales, ont été prises dans leur intégralité et réparties au prorata de la population. Il a été choisi de ne pas prendre compte de l'attribution de compensation, qui ne correspond pas à une réelle politique de l'agglomération, et qui est fonction de la richesse apportée par chaque commune.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

97 DÉLIBÉRATIONS POUR 5 CONSEILS

En 2016, le Conseil Communautaire a adopté 97 délibérations au cours de 5 séances.

ACTION ÉCONOMIQUE



11/03/2016

Adhésion au dispositif « Pacte pour le développement des territoires du Nord Est 77 » (2015-2018)

24/06/2016

« Programme pour la 2ème Chance, Passeport Pour l'Emploi » : autorisation donnée au Président afin de signer le protocole d'accord de reconduction du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi pour la période 2015-2019

24/06/2016

« Programme pour la 2ème Chance, Passeport pour l'Emploi » : autorisation donnée au Président afin de signer les conventions bilatérales relatives à l'octroi d'une subvention du Fonds social européen au titre du Programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole 2014-2020.

24/06/2016

Convention de partenariat entre la CAPM et Seine et Marne Développement sur les différentes actions de coopération.

24/06/2016

Avis concernant la demande de dérogation de la commune de Chauconin-Neufmontiers, à la règle du repos dominical pour le personnel salarié des établissements de commerce de détail situés sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour le report d'un dimanche non exploité.

26/09/2016

Programme pour la 2ème Chance, Passeport Pour l'Emploi » : autorisation donnée au Président afin de signer une convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et Pôle Emploi.

02/12/2016

Programme pour la 2ème Chance, Passeport pour l'Emploi » : Autorisation donnée au Président afin de signer les conventions bilatérales relatives à l'octroi d'une subvention du Fond Social Européen.

02/12/2016

Avis concernant la demande de dérogation des communes de Chauconin-Neufmontiers, Meaux, Nanteuil les Meaux, et Mareuil les Meaux à la règle de repos dominical pour le personnel salarié des établissements de commerce de détail – cas particulier des concessionnaires automobiles situés sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.



11/03/2016

ZAC de l'Arpent Videron : Cession d'un terrain d'environ 14 hectares à la société CIBEX.

24/06/2016

Avis sur le projet de périmètre de la Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté de Communes des Monts de la Goële et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux 24/06/2016
Modification des représentants du Conseil Communautaire au sein de divers organismes.

24/06/2016

Contentieux société LUCAS - Marché de construction du Musée de la Grande Guerre – Lot n°2 : autorisation donnée au Président afin de signer un protocole d'accord transactionnel.

AFFAIRES JURIDIQUES

11/03/2016

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot 7 : cession de deux terrains d'environ 5.000m² à la société GEFEC – Délibération modificative.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

24/06/2016

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot n°5 :
cession d'un terrain d'environ 11.346 m² à la
société WIAME – délibération modificative.

24/06/2016

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot n°7 :
Acquisition auprès de la Commune de Villenoy
du Chemin Rural dit « ruelle Les Brinches ».

02/12/2016

ZAC de l'Arpent Videron : cession d'un ter-
rain d'environ 125 000 m² à la société CIBEX –
délibération modificative.

02/12/2016

1. Modification des représentants du Conseil
Communautaire au sein de divers orga-
nismes – Mme DUMAINE

COMMANDE PUBLIQUE

29/01/2016

Concours de maîtrise d'œuvre pour la re-
construction de la piscine FROT : forfait
définitif de rémunération du maître d'œuvre.

24/06/2016

Création d'un groupement de commandes
entre la Ville de Meaux et la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux pour la

passation de marchés relatifs à l'acquisition
de prestations de formation du personnel.

24/06/2016

Création d'un groupement de commandes
entre la Ville de Meaux et la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux et le
groupement hospitalier de l'Est Francilien
pour la passation d'un marché relatif à des
prestations sécurité et de gardiennage

24/06/2016

Création d'un groupement de commandes
entre la Ville de Meaux et la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux pour la
passation de marchés relatifs à l'acquisition
de logiciel de gestion de bibliothèques, por-
tail internet et services annexes.

24/06/2016

Election d'un membre titulaire et d'un mem-
bre suppléant, représentants de la Commu-
nauté d'Agglomération du Pays de Meaux à
la Commission d'Appel d'Offres ad hoc rela-
tive au groupement de commandes ayant
pour objet des prestations de sécurité et de
gardiennage.

02/12/2016

Principe de concession sous forme de délè-
gation de service public : gestion et exploi-
tation de la gare routière de Meaux.

COPS

11/03/2016

Mise en œuvre de la politique intercommunale de prévention de la délinquance : autorisation donnée au Président afin de solliciter, auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, l'octroi d'une subvention.

11/03/2016

Mise en œuvre du projet « Citoyenneté et Justice » : autorisation donnée au Président afin de solliciter, auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, l'octroi d'une subvention.

CULTURE

24/06/2016

Autorisation au Président à solliciter une subvention auprès de la DRAC Ile de France pour l'acquisition d'un véhicule de desserte de lecture publique.

24/06/2016

Enseignement musical : autorisation donnée au Président à signer la convention entre le collège Henri Dunant et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux relative à l'organisation d'une Classe à Horaires Aménagés Musique.

24/06/2016

Enseignement musical : proposition de tarification spéciale pour les élèves de la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) collège Henri Dunant – Conservatoire de Musique du Pays de Meaux

02/12/2016

Désherbage des documents du service lecture publique itinérante - bibliobus.

FINANCES

29/01/2016

Taxe de séjour :
mise à jour des conditions d'application

11/03/2016

Budget primitif 2016 du budget principal.

11/03/2016

Budget primitif 2016 du budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux.

11/03/2016

Budget primitif 2016 du budget annexe des Opérations Patrimoniales soumises à TVA .

11/03/2016

Approbation du budget primitif 2016 de l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et de la subvention.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

11/03/2016

Budget primitif 2016 du budget annexe de la ZAC de l'Arpent Videron.

11/03/2016

Taux de fiscalité 2016.

11/03/2016

Dotation de solidarité communautaire pour l'année 2016

11/03/2016

Budget principal : tarifs des services publics

11/03/2016

Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2016

11/03/2016

Suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les nouvelles constructions.

24/06/2016

Budget principal, Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux, Budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA et Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : approbation des comptes de gestion 2015.

24/06/2016

Budget principal :
Compte Administratif 2015

24/06/2016

Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : Compte Administratif 2015

24/06/2016

Budget annexe des Opérations Patrimoniales soumises à TVA :
Compte Administratif 2015

24/06/2016

Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron :
Compte Administratif 2015

24/06/2016

Budget principal :
affectation du résultat 2015

24/06/2016

Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : affectation du résultat 2015.



24/06/2016

Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron :
affectation du résultat 2015

24/06/2016

Budget principal :
Budget Supplémentaire 2016

24/06/2016

Budget annexe du Parc d'Activités du Pays
de Meaux : Budget Supplémentaire 2016

24/06/2016

Budget annexe des Opérations
Patrimoniales soumises à TVA :
Budget Supplémentaire 2016

24/06/2016

Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron :
Budget Supplémentaire 2016
24/06/2016
Budget principal : Tarifs des services publics

24/06/2016

Subventions accordées à diverses associa-
tions au titre de l'année 2016 24/06/2016
Indemnité de Conseil accordée au Receveur
de la Communauté d'Agglomération du Pays
de Meaux

24/06/2016

Autorisation donnée au Président afin de
signer la Convention de refacturation de

l'étude pour la fusion de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux et de la
Communauté de Communes des Monts de
la Goële

26/09/2016

Budget principal : tarifs des services publics
Abattement de fiscalité directe locale – Taxe
d'Habitation.

02/12/2016

Budget principal :
exercice 2016 Décision modificative n° 1

02/12/2016

Budget annexe du Parc d'Activités du Pays
de Meaux : exercice 2016 Décision modifica-
tive n° 1

02/12/2016

Régies d'avance et de recettes de l'Ecole
Intercommunale des Sports : demande de
remise gracieuse du régisseur.

02/12/2016

Budget principal admissions en non-valeur
des produits communautaires

02/12/2016

Subventions accordées à diverses associa-
tions au titre de l'année 2016.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

29/01/2016

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et Seine-et-Marne Tourisme afin de développer la promotion et de la commercialisation du musée auprès des groupes, du public individuel et des professionnels du tourisme en France et à l'étranger .

29/01/2016

Autorisation donnée au Président de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux pour la promotion et la commercialisation d'un billet couplé du Musée Bossuet et du Musée de la Grande Guerre.

29/01/2016

Autorisation donnée au Président de signer toutes les demandes de subventions demandées par le Musée de la Grande Guerre au titre de l'année 2016.

11/03/2016

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, la Ville de Meaux et le Centre Com-

munal d'Action Sociale pour développer l'accueil des publics du territoire au Musée de la Grande Guerre.

11/03/2016

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux dans le cadre de l'opération «Les Portes du Temps 2016 ».

24/06/2016

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et le Comité des Œuvres Sociales de Meaux pour permettre aux agents de la Ville de Meaux et de la CAPM de bénéficier de tarifs privilégiés sur la billetterie du Musée de la Grande Guerre.

24/06/2016

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de mandat entre France Billet et la CAPM pour la vente en ligne des billets du MGG

24/06/2016

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention d'occupation temporaire du café du Musée entre la CAPM et la Brioche Dorée.

PETITE ENFANCE

29/01/2016

RAM Communautaire du Pays de Meaux : autorisation donnée au Président afin de signer une convention d'objectifs et de financement avec la CAF de Seine et Marne dans le cadre de la prestation de service « Relais Assistants Maternels »

26/09/2016

Autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement établie entre la CAF de Seine et Marne et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.



24/06/2016

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat modifiée entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux dans le cadre de l'opération des Portes du Temps.

02/12/2016

Autorisation donnée au Président afin de signer un avenant à la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et Seine-et-Marne Tourisme.

02/12/2016

Autorisation donnée au Président afin de signer toutes les demandes de subventions du Musée de la Grande Guerre pour l'année 2017.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

RESSOURCES HUMAINES

29/01/2016

Mise à disposition de personnel : autorisation donnée au Président afin de signer les conventions.

29/01/2016

Avenant n°1 à la Convention de mutualisation de services entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux.

11/03/2016

Fixation d'indemnités accessoires pour l'année 2016.

11/02/2016

Mise à disposition de personnel : autorisation donnée au Président afin de signer la convention.

02/12/2016

Convention de mise à disposition de personnel : autorisation donnée au Vice-Président afin de signer la convention.

02/12/2016

Convention de mise à disposition de personnel de l'Office de Tourisme du Pays de Meaux : autorisation donnée au Vice-Président afin de signer la convention





SERVICES TECHNIQUES

29/01/2016

Demande d'approbation de l'agenda d'accessibilité programmée

24/06/2016

Vœu sur l'entretien de la RN3 dans son tronçon entre Claye Souilly et le Parc d'Activités du Pays de Meaux.

24/06/2016

Vœu sur l'entretien de la N330 entre le rond-point de Crégy/Penchard et le rond-point de la prison de Chauconin-Neufmontiers

24/06/2016

Vœu sur la suppression du péage de Coutevroult.

26/09/2016

Déclaration d'intérêt communautaire d'une partie de la RD5 suite à son déclassement dans le domaine communal. Autorisation donnée au Président afin de signer la convention relative au reclassement de cette voie et sa reprise en gestion.

02/12/2016

Autorisation donnée au Président signer la convention partenariale entre le STIF, la Communauté d'Agglomération du Pays de



Meaux et les Transports Marne et Morin, dans le cadre de la conclusion du contrat d'exploitation du réseau du Pays de Meaux.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

29/01/2016

Contrat Rural de la commune de Barcy : avis sur le projet.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

11/03/2016

Site de l'ancienne maison d'arrêt : abandon du projet de réalisation d'un pôle culturel d'intérêt communautaire, demande d'abrogation de la DUP y afférente, et lancement de la procédure de désaffectation- déclassément.

11/03/2016

Autorisation donnée au Président afin de signer les conventions d'utilisation de l'abattement de TFPB dans le quartier prioritaire de la politique de la Ville de Meaux par chacun des bailleurs sociaux présents sur ce territoire.

26/09/2016

Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) : Autorisation donnée au Vice-Président afin de signer l'avenant n° 2 à la convention.

26/09/2016

Office Public Meaux Habitat : changement de collectivité.

02/12/2016

Zone d'Aménagement Concerté de l'Arpent Videron : modification du dossier de réalisation.





02/12/2016

Zone d'Aménagement Concerté de l'Arpent Videron : modification du programme des équipements publics.

02/12/2016

Projet de plate-forme de tri et de valorisation de terres de déblais associé à une installation de stockage de déchets, exploitée par la société TERZEO : désignation d'un représentant titulaire et suppléant au sein de la commission de suivi du site :
Titulaire M. SARAZIN et Suppléante
Mme RUBAL.

02/12/2016

Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes : autorisation donnée au Président afin de signer la convention cadre de financement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA CHARTE DE LA CAPM

Nous, élus des 18 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) avons décidé, lors de notre séance du 18 juin 2003, de définir au sein d'une charte les principes fondateurs de notre projet commun.



Le socle de notre volonté collective est l'ambition que nous partageons pour l'avenir de notre territoire, pour lequel nous nous sommes rassemblés afin de garantir une plus grande efficacité et une plus grande solidarité de l'action publique au service de nos concitoyens.

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux repose sur le principe selon lequel les compétences transférées par les communes à la CAPM sont celles que fixent la loi et les statuts, et pour lesquelles le Conseil Communautaire établit que la gestion communautaire est plus efficace qu'une gestion communale pour améliorer le niveau et la qualité de vie de ses habitants.

Son champ d'action est strictement délimité par la notion d'intérêt communautaire.

Procèdent de l'intérêt communautaire toutes les actions, équipements et zones qui, même localisés sur le territoire d'une seule commune, répondent à trois conditions :

- Concourir à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des habitants grâce à un développement harmonieux et durable de son territoire ;
- Intervenir au sein des compétences communautaires ;
- Respecter le principe selon lequel le Conseil Communautaire doit établir la plus grande efficacité de la gestion communautaire par rapport à la gestion communale.

Le champ de l'intérêt communautaire est précisé au sein de chaque chapitre de compétences transférées au fil du temps, qu'elles soient obligatoires, optionnelles, ou facultatives.

L'action de la CAPM est entièrement guidée par ces principes qui garantissent le respect de la spécificité des communes membres tout en permettant un dynamisme accru et une solidarité plus affirmée de son territoire.

OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTION

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a pour finalité l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire.

Dans ce but, conformément aux orientations définies par le Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation (SIEP) dans sa délibération du 4 décembre 1997, elle met en œuvre au service de ses habitants une politique d'emploi, d'insertion économique et sociale, et d'attractivité de son territoire grâce à des actions cohérentes dans les domaines suivants :

- Accueil et développement d'activités économiques créatrices de richesse et d'emploi ;
- Promotion des formations initiales et continues permettant l'amélioration du niveau d'éducation et de qualification professionnelle de ses habitants ;
- Entretien, gestion et réalisation d'équipements collectifs à vocation culturelle et sportive ;
- Amélioration du parc immobilier bâti en promouvant une politique d'habitat diversifié et de qualité ;
- Prévention de la délinquance ;
- Entretien et développement des infrastructures de transport et de circulation des biens, des personnes et de l'information (NTIC) ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LES 18 COMMUNES DE LA CAPM

Mairie de Barcy

Place de la Mairie - 77910 Barcy
Tél./Fax : 01 60 44 70 16
Horaires : le mardi et le jeudi de 10h à 12h,
le samedi de 13h45 à 15h.

Mairie de Chambry

Rue de la Ville - 77910 Chambry
Tél. : 01 64 34 04 77 / Fax : 01 64 33 83 11
Horaires : le lundi et le jeudi de 14h à 18h,
le mardi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h,
les 2^e et 4^e samedi du mois de 9h à 12h.

Mairie de Chauconin-Neufmontiers

Rue Pierre Charton - 77124 Chauconin-Neufmontiers
Tél. : 01 64 33 11 18 / Fax : 01 64 33 97 54
www.chauconin-neufmontiers.fr
Horaires : lundi, jeudi et vendredi, de 15h à 18h,
mardi de 16h à 19h et samedi de 9h à 11h30.

Mairie de Crégy-lès-Meaux

28, rue Jean Jaurès - 77124 Crégy-les-Meaux
Tél. : 01 60 23 48 88 / Fax : 01 60 23 48 39
www.cregylesmeaux.com
Horaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Mairie de Fublaines

24, rue Alphonse Cabon - 77470 Fublaines
Tél. : 01 60 25 80 00 / Fax : 01 60 25 40 93
www.fublaines.fr
Horaires : le lundi et le mardi de 14h à 18h,
le mercredi et le vendredi de 14h à 19h.

Mairie de Germigny-l'Évêque

7, allée de l'Église - 77910 Germigny-l'Évêque
Tél. : 01 64 33 01 89 / Fax : 01 64 33 86 66
www.germigny-leveque.org
Horaires : le lundi et le vendredi de 16h à 18h30,
le mercredi, le jeudi et le samedi de 10h à 12h.

Mairie de Isles-lès-Villenoy

58, rue de Meaux - 77450 Isles-les-Villenoy
Tél. : 01 60 04 33 18 / Fax : 01 64 63 50 81
Horaires : le mardi et le vendredi de 15h à 17h30,
le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h30 à 12h.

Mairie de Mareuil-lès-Meaux

3, place Jean Jaurès - 77470 Mareuil-lès-Meaux
Tél. : 01 64 33 14 27 / Fax : 01 64 33 79 47
Horaires : le lundi de 14h à 18h,
le mercredi de 9h à 12h, les mardi, jeudi et
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Mairie de Meaux

2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 Meaux
Tél. : 01 60 09 97 00 / Fax : 01 60 23 25 78
www.ville-meaux.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Montceaux-lès-Meaux

Place de la Mairie - 77470 Montceaux-lès-Meaux
Tél. : 01 64 35 93 19 / Fax : 01 64 35 78 50
www.montceaux-les-meaux.mairie.com
Horaires : le lundi et le mardi de 9h à 12h
et de 14h à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h
et le vendredi de 8h30 à 17h.

Mairie de Nanteuil-lès-Meaux

14, rue Benjamin Bruet
77100 Nanteuil-les-Meaux
Tél. : 01 60 23 06 10 / Fax : 01 60 23 45 21
www.nanteuil-les-meaux.fr
Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 12h15
et de 13h45 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

Mairie de Penchard

1, place de la Mairie - 77124 Penchard
Tél. : 01 64 34 10 86 / Fax : 01 64 34 56 14
Horaires : le Lundi et vendredi de 10h à 12h et 14h à
19h et le mardi et jeudi de 10h à 12h et 14h à 17h.

Mairie de Poincy

31, Grande rue - 77470 Poincy
Tél. : 01 60 09 05 50 / Fax : 01 60 09 80 09
Horaires : le mardi de 10h30 à 12h, le jeudi
et le vendredi de 16h à 18h.

Mairie de Trilbardou

Impasse de la Mairie - 77450 Trilbardou
Tél. : 01 60 04 90 60 / Fax : 01 60 01 90 81
www.trilbardou.mairie.com
Horaires : le lundi, le mercredi et le vendredi
de 14h à 18h30.

Mairie de Trilport

1, place de la Mairie - 77470 Trilport
Tél. : 01 60 09 79 30 / Fax : 01 64 35 04 31
www.trilport.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Varreddes

53 bis, rue Victor Clairét
77910 Varreddes
Tél. : 01 64 33 18 42
Fax : 01 60 44 07 04
Horaires : le lundi de 16h30 à 18h,
le mardi et le jeudi de 16h à 18h,
le mercredi de 10h à 12h,
le vendredi de 10h à 11h30 et de 16h à 18h
et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Vignely

24 bis, Grande Rue - 77450 Vignely
Tél. : 01 60 01 64 40
Fax : 09 58 41 49 73
mairie.vignely@laposte.net
Horaires : lundi de 9h30 à 12h ; Mardi de 14h à 16h ;
Mercredi de 9h30 à 12h ; Jeudi de 14h à 16h ; Vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 16h ; Samedi de 9h30 à 12h
(le premier samedi du mois uniquement).

Mairie de Villenoy

16, place Picard - 77124 Villenoy
Tél. : 01 60 09 82 45
Fax : 01 60 44 06 52
www.mairie-villenoy.fr
Horaires : les lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h, les vendredi
et samedi de 8h30 à 12h.

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération



Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
Hôtel de Ville - BP 227 - 77 107 MEAUX Cedex
Tél : 01 60 09 85 61 - Fax : 01 60 23 25 78
www.agglo-paysdemeaux.fr